



François Hollande, nouvellement élu président de la République, se rend aux cérémonies du 8 Mai.

Photo AFP

La tâche de l'heure

Tous les sommets de l'Union européenne et les gouvernements sont terrorisés devant les développements en Grèce et le séisme qui frappe ce pays au lendemain des élections législatives. Le parti de droite comme le parti de gauche qui avaient accepté les plans de l'Union européenne qui, depuis trois ans, détruisent systématiquement la Grèce et sa population, ont été laminés (lire pages 10 et 11). De nouveau, ressurgissent les questions sur la sortie de la Grèce de la zone euro, voire sa faillite. Mais il ne s'agit pas que de la Grèce, et tout le monde le sait. La crise se développe dans toute l'Europe, y compris en Allemagne. C'est dans ces conditions que le résultat des élections en France s'inscrit comme un facteur supplémentaire de développement de cette crise. La question posée de manière immédiate au lendemain du 6 mai est celle de la ratification ou non du traité européen. Depuis de nombreuses semaines, à l'initiative du Parti ouvrier indépendant, des dizaines de milliers de travailleurs, mais aussi des milliers de militants du PS, du PG, du PCF, des milliers de syndicalistes ont signé cet appel contre la ratification du traité, pour organiser dans l'unité une manifestation nationale. Au lendemain du 6 mai, cette exigence est d'autant plus actuelle que les discussions entre le président français et le Premier ministre allemand auront lieu dans quelques jours, qu'un sommet des chefs d'Etat aura lieu le 20 juin, que l'Assemblée nationale sera convoquée en séance extraordinaire du 26 juin au 10 août. Développer cette campagne, l'élargir encore pour empêcher la ratification du traité, telle est la tâche de l'heure.

Marguerite Leuwen

Signé par Sarkozy, mais non encore ratifié en France, le traité européen TSCG contraindrait à une rigueur décuplée. François Hollande le laisserait intact, pour ne négocier en plus, avec Angela Merkel, qu'un hypothétique "pacte de croissance"

Des millions de travailleurs ont dit non à la rigueur : le traité TSCG ne doit pas être ratifié !

Yan Legoff

Dès le soir de l'élection présidentielle, les dirigeants du Parti socialiste ont, dans leur déclaration, soigneusement évité tout triomphalisme, comme s'ils étaient embarrassés du rejet qui s'était puissamment exprimé dans les urnes au premier et au second tour. « Il n'y aura pas d'état de grâce », résume le lendemain Michel Sapin, responsable du programme de François Hollande. La situation est « totalement incomparable » à mai 1981, dit-il, car la situation de la France est « beaucoup plus difficile du point de vue économique ». Comme s'il fallait, en somme, conjurer à l'avance l'illusion d'une quelconque « rupture ». Les marchés financiers semblent, eux, assez confiants envers le futur gouvernement. La Bourse de Paris a fini lundi 7 mai en hausse de 1,65 %. Pour les agences de notation financière américaines, « le résultat de l'élection ne change rien », titre *Le Figaro* (8 mai). En grande partie absente des débats de la campagne électorale, la ratification du traité européen TSCG, ce « Super-Maastricht » appelé « pacte budgétaire », est devenue la question la plus urgente. Selon le journal patronal *Les Echos*, c'est même le « défi n° 1 ». Ce traité, s'il était ratifié, contraindrait à une rigueur décuplée, quel que soit le gouvernement. Expression de la crise politique en Europe : l'ancien Premier ministre socialiste du Portugal, Mario Soares, avait appelé les députés de son parti à voter contre la ratification du TSCG. « Aucun député socialiste, aucun socialiste ne peut ratifier cela », avait-il déclaré avec

raison. Il n'a pas été entendu par les dirigeants de son parti, qui ont voté la ratification à la mi-avril et qui continuent de soutenir le plan drastique d'économie imposé par l'Union européenne et le FMI au Portugal, mis en œuvre par l'actuel gouvernement de centre droit.

Pour des raisons qui lui sont propres, Mario Soares, utilisant l'élection présidentielle en France, dit que « l'Europe est en train de changer », pour arriver à la conclusion : « Maintenant que tout le monde parle un autre langage, pourquoi le Parti socialiste (portugais) devrait-il continuer à être fidèle à cet accord ? » (1)

Tout au long de sa campagne, François Hollande a dit vouloir « renégocier » le traité TSCG. Mais dès dimanche soir, la chancelière allemande, Angela Merkel, a déclaré : « Le pacte budgétaire n'est pas négociable. » Des points de vue inconciliables ? Pas tant que ça, semble-t-il.

Le Parisien (8 mai) résume l'état des négociations officielles en cours : « Plutôt que de détricoter le pacte budgétaire signé par 25 pays et déjà ratifié par trois d'entre eux, Français et Allemands se mettraient d'accord pour établir, en plus, un pacte de croissance. »

On peut avoir de nombreux points de vue sur cet hypothétique « pacte de croissance ». Mais une chose est sûre : si le « pacte budgétaire » (le traité TSCG), signé par Sarkozy le 2 mars, était ratifié, il n'y aurait de toute façon aucune croissance, mais une rigueur meurtrière, comme en Grèce !

Oui, il faut rompre avec l'austérité, voulue par l'Union européenne et les gouvernements complices. Et pour commencer, en France, en ne ratifiant pas le traité TSCG ! ■

(1) Interview à la presse portugaise le 8 mai, retranscrite par l'AFP.

ECLAIRAGE

Le traité TSCG : un "Super-Maastricht"

Le traité européen sur la stabilité, la convergence et la gouvernance (TSCG), aussi appelé « pacte budgétaire », a été signé le 2 mars à Bruxelles par vingt-cinq chefs d'Etat et de gouvernements, dont Nicolas Sarkozy. La France, ainsi que vingt et un autres pays, ne l'a pas encore ratifié.

Il rend obligatoire :

- l'inscription dans les Constitutions nationales, ou dans tout autre législation de nature aussi contraignante, de la « règle d'or », c'est-à-dire l'obligation de réduire « à moyen terme » les déficits publics à 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) (contre 3 % autorisés par le traité de Maastricht). Cette exigence concerne les gouvernements centraux, mais aussi les collectivités locales, les organismes de Sécurité sociale ;
- la mise en place d'un « mécanisme correctif automatique » si la réduction des déficits s'écarte de cet objectif ;
- la baisse de la dette publique de 5 % par an si cette dernière est supérieure à 60 % du PIB. C'est le cas de la France, où elle dépasse 1 600 milliards d'euros. Dès qu'un pays sera en infraction avec les critères précédents, Bruxelles aura alors le droit d'imposer « un programme de partenariat budgétaire et économique comportant une description détaillée des réformes structurelles à établir et à mettre en œuvre pour assurer une correction effective et durable (du) déficit excessif ».

"Plutôt que de détricoter le pacte budgétaire signé par 25 pays et déjà ratifié par trois d'entre eux, Français et Allemands se mettraient d'accord pour établir, en plus, un pacte de croissance"

Le Parisien

L'agenda du prochain gouvernement cadré par les exigences de l'Union européenne

11 mai LA COMMISSION EUROPÉENNE PUBLIE SES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES, y compris pour la France. Selon *Les Echos* (7 mai), Bruxelles « devrait, d'ici juin, signifier à Paris que des efforts supplémentaires seront nécessaires ». *Le Monde* (8 mai) confirme : « Pour convaincre de son sérieux budgétaire, M. Hollande s'est engagé, comme son prédécesseur, à ramener le déficit public sous les 3 % dès 2013. » Or le FMI estime déjà que le déficit atteindra 3,7 % et non 3 %. « Aucune flexibilité n'est possible concernant la France », a déclaré à ce journal un « haut responsable européen, sans exclure qu'un plan de rigueur soit à l'ordre du jour. » *Le Figaro* évoque la possibilité d'un collectif budgétaire dès « fin juin ».

15 mai INVESTITURE OFFICIELLE DE FRANÇOIS HOLLANDE Dans la foulée, nomination du Premier ministre, puis formation du gouvernement. Commande à la Cour des comptes d'un audit sur les finances publiques pour vérifier, selon Hollande, que l'objectif de 3 % de déficit en 2013 sera atteint. Sans attendre les élections législatives, Hollande a prévu un « gel conservatoire d'une partie des dépenses publiques ». « Il n'est pas exclu que le point d'indice (des fonctionnaires) continue d'être gelé, comme c'est le cas depuis 2010 », pronostiquent *Les Echos*.

16 mai PREMIER CONSEIL DES MINISTRES « Les marchés toléreront sans doute quelques gestes populistes au début — avant les élections législatives. Mais M. Hollande devra être très clair sur ce qu'il entend et sur ses objectifs à long terme », dit le *Financial Times*, porte-parole de la Bourse de Londres. Pour régler la question du traité de rigueur européen TSCG (lire page 2), Hollande se rendra le même jour en Allemagne pour rencontrer la chancelière Angela Merkel.

18-19 mai SOMMET DU G 8 À CAMP DAVID (ÉTATS-UNIS) Premier contact officiel avec la présidence américaine.

20-21 mai SOMMET DE L'OTAN À CHICAGO (ÉTATS-UNIS) A l'ordre du jour : le retrait des troupes françaises d'Afghanistan. « Leur mission est "terminée", a répété (François Hollande) durant la campagne. Mais au fil des semaines, ce dernier a affiné son propos. Si l'échéance de la fin de 2012 est maintenue, la nature du retrait initialement prévue en 2014 a varié : il ne s'agit plus de faire partir tout le monde en quelques semaines, mais de n'avoir plus de "troupes combattantes". En clair, à la fin de l'année, des soldats français seront toujours présents sur le sol afghan » (*Libération*, 8 mai).

31 mai SOMMET INFORMEL DE L'UNION EUROPÉENNE François Hollande aura transmis un mémorandum sur la « croissance » à ses homologues européens pour « compléter » le traité TSCG.

10-17 juin PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. 17 JUIN : SECOND TOUR.

28-29 juin CONSEIL EUROPÉEN À BRUXELLES, où devrait être scellé le « compromis » sur le traité TSCG. Si c'est le cas, s'ouvrira alors en France la procédure de ratification.

3 juillet > **3 août** SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT A son ordre du jour notamment : l'abrogation de la « TVA sociale », une loi de finances rectificative (qui pourra intégrer les exigences de la Commission européenne), une loi de programmation pluriannuelle des finances publiques gravant dans le marbre un déficit zéro en 2017...

mi-juillet SOMMET SOCIAL À L'ELYSÉE. Avec les syndicats et le patronat, dont Hollande entend inscrire le rôle dans la Constitution, lancement des principales mesures dans le domaine social du quinquennat. L'Union européenne ne cesse d'appeler à une déréglementation du marché du travail, ayant dernièrement adopté une communication prônant la déréglementation du Smic, la baisse des cotisations patronales de Sécurité sociale, des dérogations aux conventions collectives concernant le temps de travail, la fin du CDI, etc. Une autre « conférence sociale » est prévue à la fin de l'année pour lancer une nouvelle « réforme » des retraites, de même que le lancement d'un « acte III de la décentralisation »...

Y. L. ■

Abonnements d'été à Informations ouvrières

Dès aujourd'hui et durant tout l'été, vous aurez besoin d'Informations ouvrières. Pour aider au combat politique contre la ratification du traité européen TSCG, pour être informé de l'action des militants de toutes tendances dans ce sens, abonnez-vous sans attendre. (Bon d'abonnement en page 16.)

Paris, 3 juin : meeting internationaliste contre la ratification du traité européen

“Le masque “social” de l'Union européenne est tombé...”

Un syndicaliste espagnol s'explique pour notre journal.

Pablo García-Cano Locatelli, membre de l'exécutif de la Fédération de l'industrie de Madrid des Commissions ouvrières (CCOO), délégué des CCOO au comité d'entreprise de John Deere, usine de machines agricoles de 1 400 travailleurs à Getafe (Madrid).

Le 29 mars, nous avons fait une journée de grève générale très importante, dans tout le pays, contre la réforme du Code du travail du gouvernement de Mariano Rajoy. Cette « réforme » a multiplié les fermetures d'usines et les licenciements. Le gouvernement lui-même reconnaît qu'il y aura six cent mille chômeurs de plus. La réforme facilite et rend bien moins coûteux les licenciements. Elle permet aux entreprises d'imposer des changements arbitraires, des baisses de salaire, etc. En réalité, l'objectif de la réforme est la baisse du coût du travail, le démantèlement du système de négociation collective et d'en finir avec les conventions et le rôle des syndicats. Cette mobilisation a été un coup important porté au gouvernement et à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, tentent de justifier et d'appliquer les diktats de l'Union européenne. Le 29 mars, la politique de consensus et de pacte social, qui n'ont apporté qu'agressions et échecs, a été rejetée de façon ferme. Pour éviter une réforme du Code du travail imposée par le gouvernement, nos dirigeants syndicaux ont signé en janvier l'accord sur la négociation collective qui propose des baisses de salaire. Cela n'a servi à rien. Le gouvernement a imposé la réforme et, par-dessus le marché, on nous impose les dimi-

nutions salariales. Ces accords doivent être rompus, et nous devons donner une suite à la grève du 29 mars. Nous ne voulons pas de « réforme de la réforme ». Nous voulons son retrait et rien que son retrait, et, pour y parvenir, la grève générale jusqu'à satisfaction. Nous devons unir les forces des travailleurs qui résistent dans toute l'Europe. Ce n'est pas le problème des pays du Sud. Ils s'en prennent à tous. Les camarades d'Allemagne l'ont bien expliqué. C'est pourquoi, dans la rencontre de travailleurs d'Europe à laquelle j'ai participé le 21 avril, nous avons décidé de renforcer dans chaque pays la campagne contre la ratification des nouveaux traités européens qui veulent imposer la dictature du déficit zéro. Au nom de l'équilibre budgétaire et du paiement de la dette, ils veulent tout détruire. Ce sont des coupes permanentes, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. Le masque « social » de l'Union européenne est tombé, bien que certains veuillent le maintenir. Il est démontré que le maintien de l'emploi, de la démocratie et de la souveraineté, et donc des services publics, de l'industrie, des conventions collectives et de la législation du travail, est en contradiction avec l'Union européenne elle-même. Il faut rompre avec ses traités, d'abord, et élargir la volonté de rompre avec elle. ■

POI PARTI OUVRIER INDÉPENDANT
 Pour le socialisme, la République et la démocratie
 Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Unité

NON A LA RATIFICATION DU TRAITE EUROPEEN!

MEETING

DIMANCHE 3 JUIN 2012
14 H 30 - ESPACE CHARENTON
 327, rue de Charenton, Paris 12^e (M^o Porte-de-Charenton)
 Avec des militants venus d'Allemagne, d'Espagne, de Grèce, de Grande-Bretagne et d'Irlande.

POI 81, rue de Flandre Saint-Omer, 75019 Paris. Tél. 01 48 01 91 92. E-mail: poi@poisocialiste.com

ÉDITORIAL

La croissance ? Parlons-en

Daniel Gluckstein
 Secrétaire national du POI

A peine investi président le 15 mai, François Hollande s'envolera pour Berlin. A l'ordre du jour : le traité TSCG, pour lequel Hollande propose une « renégociation » que Merkel rejette catégoriquement. Selon l'AFP « la clé d'un possible compromis est probablement sémantique : François Hollande a expliqué pendant sa campagne que la "renégociation" du traité visait à le "compléter" avec un volet "croissance". Or Berlin comme les institutions européennes se montrent ouverts à la mise au point d'un "pacte de croissance", pourvu qu'on ne touche pas "au pacte budgétaire" » (1).

Tout serait donc affaire de sémantique, c'est-à-dire du sens que l'on attribue aux mots. Exemple : le mot « croissance ». Dans la bouche de M. Draghi de la BCE, de M^{me} Lagarde du FMI, ou du Medef, il signifie ceci : il faut alléger les charges qui pèsent sur les patrons pour relancer la machine économique ; pour cela, il faut tailler dans les régimes de Sécurité sociale et de retraites et dans les dépenses publiques, casser les garanties ouvrières collectives (conventions collectives, statuts), généraliser les accords compétitivité-emploi, aggraver dans tous les domaines précarité, mobilité et flexibilité des travailleurs. Et lorsqu'on objecte à ces honorables institutions qu'une telle politique d'austérité réduit brutalement le pouvoir d'achat des salariés (donc leur capacité de consommation), ils répondent que la déréglementation d'aujourd'hui fera la croissance de demain. Trêve d'hypocrisie : ce dont il est question ici, c'est de croissance des profits et de surexploitation. Assurément, un tel « pacte de croissance » serait compatible avec « Super-Maastricht ».

Mais que signifie « croissance » pour l'ouvrier, l'employé, le jeune, le chômeur, tous ceux qui viennent d'exprimer leur rejet des politiques destructrices appliquées depuis vingt ans par les gouvernements de toutes couleurs politiques ? Que signifie ce mot, sinon travail et pouvoir d'achat ? Autrement dit : la création des emplois sous statut nécessaires dans les écoles, les hôpitaux et l'ensemble des services publics, l'arrêt de la RGPP ; la création d'emplois en CDI et l'interdiction des licenciements dans le privé ; et, bien sûr, l'augmentation générale des salaires. Cette croissance-là, qui relance la machine économique par l'augmentation du pouvoir d'achat et la garantie d'un vrai travail et d'un vrai salaire pour chacun, est incompatible avec un traité qui fait de l'austérité une obligation constitutionnelle et prétend, dès 2013, couper 80 milliards d'euros dans les dépenses de la nation.

La sémantique doit être laissée à ceux qui jouent avec les mots. Mais on ne peut jouer avec la vie et les aspirations profondes de l'immense majorité des travailleurs et des jeunes qui ont dit leur rejet de la politique maastrichtienne.

Il faut en donner acte à M^{me} Merkel : ce traité n'est ni négociable ni amendable. A qui prétend défendre ou représenter les intérêts de la population laborieuse et de la jeunesse, il ne reste qu'une possibilité : dire en toute clarté que ce traité ne doit pas être ratifié. Réaliser l'unité de toutes les forces ouvrières et démocratiques pour mettre en échec la ratification du traité : telle est la tâche centrale de l'heure.

(1) Président de l'Eurogroupe, M. Juncker a déclaré à Hollande le 7 mai : « Il ne sera pas possible de modifier la substance du pacte budgétaire, il n'y aura pas de nouvelle négociation possible (...). Mais il est possible d'y ajouter des éléments de croissance, pas nécessairement sous la forme d'un traité » (Reuters).

Chronique

POLITIQUE

Une nouvelle période s'est ouverte

Marc Gauquelin

Ce 6 mai au soir, la presse, les radios et télévisions nationales auront eu beau s'échiner à « singer » le 10 mai 1981, personne ne peut y croire.

Rien à voir en effet, à part peut-être le concert à la Bastille...

Si l'élection du président de la République au suffrage universel (couronnement des institutions antidémocratiques de la V^e République) a contraint la plupart de ceux qui aspiraient avant toute chose à chasser Sarkozy et son équipe à voter Hollande, elle ne peut aucunement nous faire oublier le premier tour de cette élection.

Le « rejet » exprimé le 22 avril par une large fraction de la population, un « rejet » de tout le système et de tous les partis qui se sont soumis aux institutions de l'Union européenne, ne pouvait trouver son expression dans ce deuxième tour. Malgré les « amabilités » dégoûtantes que se sont lancées le soir même sur les plateaux de télévision les chefs de file des deux camps, difficile d'imaginer avoir pu effacer ce « rejet » simplement en le travestissant en « alternance » apaisée.

La crainte de ce qui mûrit dans les profondeurs de ce pays était palpable dans les appels, lancés des deux côtés, à calmer le jeu, à respecter la « fonction présidentielle », à préserver « l'équilibre des pouvoirs », à l'apaisement et au rassemblement du peuple français.

L'onde de choc est pourtant là. Sous le titre : « Désaveu du système Merkel dans toute l'Europe », le journal *Die Welt* dit clairement la crainte qui est en train de saisir les dirigeants politiques allemands à l'issue des deux scrutins qui viennent d'avoir lieu simultanément, en France et en Grèce. « L'Europe d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier », écrit-il. *En France les électeurs ont chassé le président conservateur Sarkozy. En Grèce, ils ont dans leur colère et leur désespoir voté pour les extrêmes, de gauche et de droite, pour chasser la Nouvelle Démocratie et le Pasok qui ont étouffé le pays durant des décennies par la corruption et l'endettement. Dans les deux cas, les électeurs voulaient le changement, un complet renouvellement de la politique européenne, ils voulaient un changement radical comme rarement dans le passé. (...) Ni Hollande ni l'opposition en Grèce n'amèneront le changement espéré. (...) C'est ainsi que la tendance en Europe va encore s'assombrir et le désir de changement encore se renforcer. La tranquillité n'est pas pour demain. »*

A l'évidence, après la grève générale espagnole, une nouvelle période s'est ouverte dans toute l'Europe. L'aspiration des larges masses ne pourra être satisfaite dans le cadre, même « rénové », des institutions de l'Union européenne, qui sont la forme sous laquelle s'exerce aujourd'hui la dictature du capital financier. Il ne sera pas possible d'esquiver ces questions beaucoup plus longtemps.

Dieppe (Seine-Maritime)

Lundi 7 mai, discussion entre militants ouvriers après les élections

« Ce qui est déjà bien, c'est que Sarkozy soit délogé. Qu'est-ce que l'autre va faire ? Je suis un peu inquiète. Comment ça va se passer ? C'est difficile de revenir sur ce que Sarkozy a enlevé. D'abord, il y a le pouvoir d'achat. Ce que j'ai envie de croire, c'est qu'il soit à l'écoute du peuple. Il faut du boulot pour les gens. Et du boulot, il y en a sur l'hôpital.

— Nous sommes soulagés, mais pas satisfaits. Pour l'avenir, ce que j'espère, c'est qu'il ne va pas garder les dinosaures du PS, qu'il va revoir les choses. La réforme de la fonction publique, la fusion Impôt-Trésor, c'est bien sorti des tiroirs de la gauche. Hier, il s'est présenté comme quelqu'un à l'écoute du peuple.

— Ce sont surtout les banques qui vont se faire entendre. Ce matin, une collègue disait : « On a choisi le moins pire. » Certaines disaient : « Attendons les législatives. » Il n'y avait pas d'enthousiasme ce matin, mais les filles sont contentes que Sarkozy soit viré.

— Au dépouillement, il n'y avait pas d'euphorie extraordinaire.

— Le journal patronal *Les Echos*, qui représente les intérêts de la Bourse, a fait ce matin un article intitulé : « Les 12 défis économiques du nouveau président. » Et ils mettent comme première tâche : « Renégocier ou compléter le traité européen. »

— Il va falloir revenir sur ce qui nous a été pris. La règle d'or, ils vont essayer de l'imposer. Les postes pour



Photo correspondant

l'Education nationale ? Ils parlent d'en prendre ailleurs. Le problème, c'est le carcan de l'Union européenne.

— Il faut insister sur le fait qu'il y a eu un immense rejet de l'Union européenne, au premier et au second tour. Et surtout : en 2005, il y a eu une majorité de 54 % pour dire non à l'Union européenne.

— 2005, c'est ça qui m'a mis par terre, quand ils ont refusé de tenir compte du vote. J'ai l'impression que la rue pourrait plus faire plier Hollande que l'autre. Parce que Sarkozy, pendant le débat télévisé, a affirmé : « Je n'ai pas eu de problème pour faire passer la réforme des retraites. » Et pourtant, il y en a eu des manifestations.

— Mais as-tu entendu ce que Hollande a répondu ? « Cela s'est passé comme cela parce que les syndicats se sont bien comportés. »

— Oui, moi, au moment des retraites, j'ai douté de Thibault. La base de la CGT était là, mais pas Thibault. Le TSCG c'est le centre de ce qu'ils veulent faire.

— Hollande n'a pas parlé de la Sécu. La Sécu, ça appartient aux ouvriers !

— Si le TSCG passe, alors la Sécu doit sauter.

— La Sécu, c'est du salaire différé !

— Il faut ressortir la Sécu du budget de l'Etat.

— La Sécu, c'est à nous !

— Elle a été étatisée en 1995. Mais ils truquent les mots, ils parlent de charges patronales.

— Aujourd'hui, Hollande parle de renégocier le traité pour ajouter un volet « croissance ». Mais cela ne change rien au cœur du traité : La règle d'or, l'obligation en France de couper 80 milliards dans les dépenses publiques. Hier, j'ai écouté Pierre Laurent, le dirigeant du PCF, sur France Inter. Il a demandé, lui aussi, la renégociation du traité. Mais il n'a pas dit ce qui est indispensable : qu'il soit bloqué, qu'il ne soit pas ratifié.

— Je suis content qu'il soit parti ! J'ai entendu parler un travailleur grec, ils ne s'en sortent plus.

— Ce n'est pas 1981. En 1981, il y avait des lois sociales.

— En inscrivant la règle d'or dans la Constitution, ils voudraient interdire aux syndicats de revendiquer.

— On est manipulé. Ils vont dire qu'ils renégocient et les gens vont croire que cela change le traité.

— Mais nous pouvons continuer la campagne que le POI a engagée contre la ratification. Il faut qu'on explique, qu'on discute autour de nous. Le POI a fait cette proposition : préparer une manifestation pour s'opposer à la ratification du TSCG. Nous avons écrit à tous les partis de gauche sur cette proposition.

— Qu'est-ce qu'ils ont répondu ? — Aucun actuellement n'a répondu. Je crois qu'il serait important de faire une réunion publique pour informer et amplifier la campagne engagée. Chacun peut prendre une feuille pour faire signer. ■

Après la publication du décret instaurant la TVA sociale

Que va faire François Hollande ?

La presse fait état de la signature, le 4 mai, du décret instaurant la TVA sociale. Le gouvernement Sarkozy a donc attendu la veille du second tour pour concrétiser le dispositif qu'il avait décidé en février.

Pour être précis, ce sont deux décrets qui viennent d'être publiés :

— un décret exonérant les patrons de 13 milliards d'euros, qui viennent s'ajouter aux 30 milliards inscrits dans la loi de financement de la Sécurité sociale. Avec ce décret, « aucune cotisation n'est due (1) pour les rémunérations inférieures à 2,1 fois le Smic ».

— un décret imposant une augmentation du taux de TVA de 1,6 % en compensation de ce cadeau octroyé aux patrons.

Ce dispositif n'entraîne pas seulement une baisse directe du coût du travail. Il s'attaque à l'unité de la Sécurité sociale en fiscalisant la majeure partie du financement des allocations familiales (pour lesquelles la CSG et la TVA deviendraient la ressource principale).

Que va faire François Hollande ?

Il avait annoncé en février, et l'a répété lors du débat télévisé, qu'il était opposé à la TVA sociale. Va-t-il abroger le décret qui impose une augmentation de 1,6 % de la TVA ?

Et l'autre décret, celui qui exonère les patrons de 13 milliards d'euros de cotisations ? Que va-t-il faire ?

Va-t-il l'abroger ? Ou va-t-il chercher ailleurs

que dans la TVA, par exemple dans l'augmentation de la CSG, la compensation des 13 milliards d'exonérations ? Le Medef exige le basculement de 80 milliards, soit le montant des cotisations patronales pour la famille et la maladie, sur la TVA et-ou la CSG.

C'est aussi ce que demande la CFDT, qui

Ce décret s'attaque à l'unité de la Sécurité sociale en fiscalisant la majeure partie du financement des allocations familiales.

plaide, depuis des mois, pour une augmentation de la CSG afin d'aller vers un financement « compatible avec l'emploi ». Comme si le chômage était dû aux cotisations sociales !

Il n'y a qu'un seul moyen d'enrayer l'asphyxie de la Sécurité sociale avec son cortège en chaîne de remboursements, de franchises, etc. : en finir avec les exonérations qui

pillent la Sécurité sociale depuis 1992.

Que va faire François Hollande ?

Selon *Le Figaro* (8 mai), « la TVA sociale sera abrogée par François Hollande ». Fort bien. Mais *Le Figaro* poursuit : « François Hollande s'est dit ouvert, à moyen terme, à une modification du financement de la Sécu, pour alléger le coût du travail. Parmi les pistes évoquées : recours plus important à la CSG ou taxe carbone. »

Correspondant ■

(1) La branche famille était, à l'origine, financée par les seules cotisations patronales. Cela, jusqu'en 1992, date à laquelle la CSG, créée par Michel Rocard, lui a été affectée.

REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

“La France doit maintenant se représenter la réalité”

(Süddeutsche Zeitung, 7 mai 2012)

Le journal américain *International Herald Tribune* (7 mai 2012) constate que « Monsieur Sarkozy est le dernier en date des chefs de gouvernement en place, de droite comme de gauche, à perdre les élections dans le contexte d'une plus ample révolte populaire contre les coupes budgétaires et les hausses d'impôts dans une ère de chômage élevé et de récession. La course entre l'ajustement économique visant à réduire la dette et la colère démocratique est une donnée compliquée pour les dirigeants européens. »

Le journal allemand *Süddeutsche Zeitung* (7 mai) poursuit : « Leur (celui des Français) modèle social n'est pratiquement plus finançable (...). L'exception française dans le monde touche à sa fin. (...) La France doit maintenant se représenter la vérité. Cela vaut particulièrement pour François Hollande (...). A lui, incombent les réformes que ses prédécesseurs ont négligées. » Le journal rappelle qu'après 1981 il avait fallu à Mitterrand deux ans avant de « donner un brutal coup de barre en direction de la rigueur. Les socialistes ne disposent pas, cette fois, de ce laps de temps. L'Union européenne et les investisseurs dans le monde entier réagiraient au cas où Paris se précipiterait dans cette aventure. Hollande saura utiliser cette pression pour contrôler sa gauche radicale et mettre en œuvre les réformes. Il faut espérer qu'il en soit ainsi. »

« Le socialiste François Hollande sera “le président qui devra décevoir la France” », tranche l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*.

Et l'éditorial du *Financial Times* (8 mai) apporte lui aussi un soutien explicite au nouveau président sous le titre : « La victoire de Hollande, une chance pour le changement ». Soutien dont il définit ainsi les conditions : « Le nouveau gouvernement n'a guère d'autres choix que d'opérer des coupes douloureuses. Il s'est engagé à un budget équilibré en 2017 et cela rend impossible une hausse des dépenses publiques. Les marchés toléreront sans doute quelques gestes populistes au début — avant les élections législatives. Mais, M. Hollande devra être très clair sur ce qu'il entreprend et sur ses objectifs à long terme. »

Déclaration des quatre secrétaires nationaux du POI

“Une majorité s’est exprimée : il faut en finir avec la politique de destruction imposée par l’Union européenne”

Paris, le 6 mai 2012, 21 h 30

1 Un président sortant balayé : cette situation est exceptionnelle sous la V^e République, dont la clé de voûte est l’élection du président au suffrage universel. C’est un rejet massif, qui ne peut être isolé de ce qui se passe dans les autres pays d’Europe qui voient tomber, les uns après les autres, les gouvernements de toutes couleurs politiques. Tous avaient accepté d’appliquer les plans de la troïka (Union européenne-Banque centrale européenne-Fonds monétaire international), plans de destruction des droits ouvriers et démocratiques, violant la souveraineté des peuples et des nations. Tous, au nom du remboursement de la dette et de la résorption des déficits publics, avaient accepté d’exécuter servilement les exigences de la troïka, c’est-à-dire du capital financier.

2 Dans toute l’Europe, ce rejet s’exprime dans les urnes et dans les grèves et grèves générales qui se multiplient, de la Grèce à l’Espagne, du Portugal à la Grande-Bretagne en passant par l’Allemagne. Les travailleurs n’acceptent pas l’état de misère et d’anéantissement auquel voudraient les réduire le grand capital financier, les banquiers et les spéculateurs insatiables.

3 Le 6 mai, le peuple travailleur des villes et des campagnes, la jeunesse, les retraités, les chômeurs et les paysans ont chassé Sarkozy. Une majorité s’est exprimée. Elle exige qu’on en finisse avec la politique de destruction imposée depuis trente ans par des gouvernements successifs de toutes couleurs politiques aux ordres de l’Union européenne. La démocratie, c’est que cette exigence débouche sur des actes concrets.

4 Sous les coups répétés des fonds spéculatifs, de leurs agences de notation et de la troïka, le pays est menacé d’un effondrement imminent. Le vote du 6 mai signifie : maintenant, tout de suite, prendre les mesures d’urgence pour arrêter cette spirale. En particulier :

- Le blocage des plans de licenciements, et la garantie par l’Etat du maintien des emplois et des sites.
- L’arrêt du démantèlement de la fonction publique et la préservation des services publics.
- L’augmentation générale des salaires.
- Le retour à la Sécurité sociale de 1945 fondée sur le salaire différé.
- L’abrogation de la contre-réforme des retraites.
- Les moyens donnés à l’école publique pour garantir l’accès à égalité à une instruction publique, gratuite, laïque.
- L’abrogation de la réforme territoriale, le rétablissement de la libre administration des communes.

5 Ce ne sont là que de premières mesures, d’autres seraient nécessaires. S’engager sur cette voie appelle un gouvernement qui refuse de se soumettre au carcan de l’Union européenne et de la troïka, gouvernement qui bénéficierait sans aucun doute du soutien des plus larges masses. Refuser de s’y engager conduirait à faire ce qu’ont fait les gouvernants successifs depuis trente ans, entraînant le pays sur la voie d’une désolation et d’une dislocation sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

6 A peine investi, le nouveau président rencontrera M^{me} Merkel pour discuter avec elle du traité TSCG, dit « Super-Maastricht ». Rappelons-le : ce traité, signé le 2 mars à Bruxelles par Sarkozy et Merkel, doit être soumis à ratification en France dans les prochaines semaines. Il prévoit d’inscrire la « règle d’or » (c’est-à-dire l’obligation d’austérité), soit dans la Constitution, soit dans les lois organiques des lois de finances ; il prévoit des sanctions automatiques en cas de non-respect et l’envoi d’émissaires, comme en Grèce, chargés de faire appliquer les exigences destructrices de Bruxelles. Ce traité prévoit une obligation de réduction drastique des déficits publics et de la dette qui conduirait, dès 2013, à couper plus de 80 milliards d’euros dans les dépenses publiques (20 % du budget total de la nation). Peut-on proclamer vouloir le « changement maintenant » et ratifier ce traité ? Impossible !

7 Le respect de la volonté majoritaire exige du président élu qu’il renonce à faire ratifier le traité signé par son prédécesseur. Avant l’élection, François Hollande a annoncé son intention de renégocier ce traité. Le gouvernement allemand et les responsables de l’Union européenne ont déjà répondu : « S’il s’agit de rajouter une annexe qui parle de croissance et d’emploi, nous sommes

prêts à le faire ; mais qu’on ne compte pas sur nous pour changer une seule virgule du traité tel qu’il est ». Quant à la Banque centrale européenne, elle précise que la croissance signifie imposer plus de flexibilité et de mobilité aux travailleurs. Ainsi, même « renégocié » ou doté d’une « annexe », le traité TSCG restera ce qu’il est : l’instrument d’une dictature qui, au nom d’une dette qui n’est pas celle du peuple et de déficits publics artificiellement créés, ordonne la destruction de tous les droits et garanties. C’est pour imposer cet objectif que Bayrou, rallié de dernière minute, préconise un gouvernement d’union nationale.

8 Pour les travailleurs, les jeunes, les chômeurs, une exigence prime toutes les autres : unité contre l’austérité, rupture avec l’Union européenne ! Cette exigence devrait primer aussi pour tous les partis et organisations politiques qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie. Avec comme premier acte : non à la ratification du traité TSCG ! La dernière semaine a vu se multiplier les déclarations concernant le rôle des organisations syndicales. De toute évidence — le président nouvellement élu ne s’en est pas caché — une volonté existe d’associer les organisations syndicales à l’élaboration de la politique du nouveau gouvernement, conformément aux recommandations de l’Union européenne sur l’intégration des syndicats à la mise en œuvre des plans d’austérité. Le POI rappelle que l’indépendance des organisations syndicales, leur droit imprescriptible à définir les revendications, à les porter vers ceux — patrons et gouvernement — qui ont le pouvoir de les satisfaire est une condition de toute démocratie politique, et que l’histoire montre le danger qu’il y a à la mettre en cause.

9 Travailleurs, jeunes, militants, élus, nous savons que la situation ouverte ce soir risque de déboucher dans la prochaine période sur une crise majeure.

— D’un côté, les déclarations des uns et des autres, qui, à l’échelle internationale, exigent du nouveau gouvernement qu’il s’engage à respecter scrupuleusement le remboursement de la dette, le retour à l’équilibre des finances publiques et à appliquer toutes les directives de l’Union européenne.

— De l’autre, le refus de millions d’hommes et de femmes de continuer à subir le sort auquel veulent les condamner le FMI, l’Union européenne, la Banque centrale européenne.

Le Parti ouvrier indépendant s’est constitué dans l’objectif d’aider les exploités et les opprimés à en finir avec le système capitaliste fondé sur la propriété privée des moyens de production.

Le POI combat pour l’indépendance du mouvement ouvrier, pour la rupture avec l’Union européenne, pour le non-paiement de la dette et pour l’élection d’une Assemblée constituante souveraine permettant de rétablir la souveraineté du peuple sur son avenir. Pour toutes ces raisons, le POI estime que rien ne doit faire obstacle à la réalisation de l’unité la plus large, sans condition, pour empêcher la ratification du traité TSCG. C’est pourquoi il a engagé une large campagne, déjà appuyée par plus de 40 000 signataires et s’est adressé à tous les partis et organisations qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie pour leur proposer une démarche commune. Au soir de ce deuxième tour, il s’adresse à nouveau à ces partis et organisations politiques pour leur proposer de se réunir afin d’organiser une manifestation nationale dans l’unité contre l’austérité dictée par l’Union européenne, contre la ratification du traité TSCG !

10 Le Parti ouvrier indépendant présentera 103 candidats aux élections législatives des 10 et 17 juin prochains. Ces candidats seront porteurs de ses propositions de combat et d’unité pour aider le peuple à réaliser le contenu même du vote du 6 mai : chasser la politique qui conduit le pays à la catastrophe, rassembler les moyens d’ouvrir une issue conforme aux besoins vitaux du peuple travailleur, de la jeunesse et de la démocratie. Ils seront porteurs des revendications concrètes de la population confrontée aux mesures de coupes budgétaires et d’austérité déjà prises en application de la « règle d’or » dans les communes, départements et régions (en majorité dirigés par la gauche). Ils seront porteurs du combat d’unité contre la ratification du traité de Bruxelles.

Travailleurs, jeunes, militants, les plus grands combats sont devant nous. Rejoignez le Parti ouvrier indépendant !

Paris, le 6 mai 2012, 21 h 30

Les secrétaires nationaux du Parti ouvrier indépendant :
Claude JENET, Daniel GLUCKSTEIN, Gérard SCHIVARDI, Jean MARKUN

Campagne contre la ratification
du TSCG « Super-Maastricht »

40 240 signatures

Ain : 310 ; Aisne : 206 ; Allier : 228 ; Alpes-de-Haute-Provence : 430 ; Hautes-Alpes : 64 ; Alpes-Maritimes : 136 ; Ardèche : 1 053 ; Ariège : 61 ; Aube : 58 ; Aude : 78 ; Bouches-du-Rhône : 1 857 ; Calvados : 102 ; Charente-Maritime : 548 ; Cher : 24 ; Côte-d’Or : 783 ; Côtes-d’Armor : 588 ; Dordogne : 42 ; Doubs : 545 ; Drôme : 47 ; Eure : 76 ; Eure-et-Loir : 674 ; Finistère : 367 ; Gard : 316 ; Haute-Garonne : 490 ; Gers : 204 ; Gironde : 471 ; Hérault : 714 ; Ille-et-Vilaine : 923 ; Indre-et-Loire : 556 ; Isère : 656 ; Jura : 440 ; Landes : 206 ; Loire : 268 ; Haute-Loire : 141 ; Loire-Atlantique : 363 ; Loiret : 145 ; Lot : 85 ; Lot-et-Garonne : 32 ; Maine-et-Loire : 405 ; Manche : 45 ; Mayenne : 42 ; Meurthe-et-Moselle : 1 007 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 2 185 ; Nord : 364 ; Oise : 432 ; Pas-de-Calais : 336 ; Puy-de-Dôme : 99 ; Pyrénées-Atlantiques : 141 ; Pyrénées-Orientales : 150 ; Bas-Rhin : 294 ; Rhône : 997 ; Saône-et-Loire : 210 ; Sarthe : 216 ; Savoie : 556 ; Haute-Savoie : 490 ; Seine-Maritime : 770 ; Deux-Sèvres : 140 ; Somme : 255 ; Tarn : 57 ; Var : 362 ; Vaucluse : 371 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 47 ; Yonne : 166 ; Territoire-de-Belfort : 55 ; Paris : 4 407 ; Seine-et-Marne : 967 ; Yvelines : 527 ; Essonne : 1 546 ; Hauts-de-Seine : 1 422 ; Seine-Saint-Denis : 4 235 ; Val-de-Marne : 1 191 ; Val-d’Oise : 1 239.

MARSEILLE

Poursuite de la grève des marins CGT de la SNCM et de La Méridionale

La grève des marins CGT de la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM) et de La Méridionale (ex-Compagnie méridionale de navigation, CMN), qui réclament l'application des mêmes lois sociales pour toutes les compagnies de navigation assurant les liaisons Corse-continent, a été reconduite le 7 mai. L'assemblée générale a voté « à l'unanimité » la poursuite de la grève déclenchée le 2 mai.

La CGT exige que les navires de la société privée Corsica Ferries, battant pavillon italien et dont les équipages sont multinationaux, soient inscrits, comme ceux de la SNCM et de La Méridionale, au premier registre maritime prévoyant l'application des lois sociales françaises.

Rappelons que la fédération nationale des syndicats maritimes CGT demande au futur gouvernement d'adopter une proposition de loi contraignant les compagnies maritimes françaises à adopter le pavillon français de premier registre.

Elle avait écrit à Nicolas Sarkozy et à François Hollande pour connaître leurs positions sur la proposition de loi et réclame désormais des engagements écrits.

Sans réponse formelle du président nouvellement élu, François Hollande, les marins se sont rendus le 7 mai en début d'après-midi au siège de la fédération départementale du Parti socialiste à Marseille, pour « secouer les socialistes », selon un délégué CGT.



Photos DR

TOURS

Grève reconductible des conducteurs de bus

Une intersyndicale CGT-FO-CFDT a appelé à un double arrêt de travail quotidien le matin entre 7 h 30 et 8 h 25 et le soir entre 17 heures et 17 h 55 contre la dégradation des conditions de travail à cause du chantier du tramway. Deux cent vingt conducteurs avaient rejoint la grève le 4 mai sur deux cent cinquante-quatre censés travailler, selon Pascal Morineau, délégué FO.

Les syndicats dénoncent des temps de parcours rallongés en raison de travaux en cours pour la construction du tramway. « Aujourd'hui, on pénalise les conducteurs en réduisant leurs temps de pause, et les usagers en rallongeant leur parcours », explique Pascal Morineau.

Les grévistes réclament une révision de ces temps de parcours selon eux « infaisables ». Ils refusent également tout recours accru à la sous-traitance, au moment où Keolis négocie la reconduction de la délégation de service public avec le syndicat des transports en commun de l'agglomération tourangelaise (Sitcat).

Les employés de ces sous-traitants « seront payés 30 % de moins que nous », selon Pascal Morineau. « Nous, on dit : "A travail égal, salaire égal." » Une réunion entre la direction et les syndicats était prévue le 7 mai en fin de matinée.

PARIS > Les revendications du 7 mai

Les étudiants d'Estienne manifestent

Les manifestations, en général, se font entendre ; une manifestation d'étudiants en arts et industries graphiques, en outre, cela se regarde. Affiches, dessins, caricatures : les traits et les couleurs accompagnent la revendication. Les étudiants de l'Ecole Estienne occupaient donc les yeux et les oreilles des autorisés du rectorat de Paris le 7 mai au matin, lendemain du second tour. En ce premier jour du quinquennat nouveau, ils protestaient contre les licenciements annoncés de personnels en « contrats aidés », travaillant dans leur école depuis des années.

Quatre cents étudiants et la quasi totalité du personnel se sont adressés à Bertrand Delanoë.

Estienne, comme ses sœurs parisiennes Boule et Duperré, a l'âge de l'instruction républicaine, plus d'un siècle. L'Etat et la mairie de Paris se partagent sa gestion.

A mesure que notre régime réactionnaire, obscurantiste, démantelait, par pans entiers, l'enseignement professionnel et l'école publique, l'encadrement de l'Ecole Estienne fondait. Des tâches relevant de fonctionnaires d'Etat,

d'autres d'agents titulaires municipaux étaient peu à peu assurées par des employés astreints au plus injuste, au plus cruel des contrats, le « contrat aidé ». Ouvriers qualifiés, bibliothécaires, personnels d'entretien, techniciens en informatique, en photographie sont ainsi, hors de tout statut, de toute convention collective, rabaisés aux conditions d'exploitation idéales... pour l'employeur. Tous les six mois, ce dernier renouvelle, ou non, le contrat. Au terme de plusieurs années, ces salariés sont congédiés pour être remplacés, dans les mêmes fonctions, par un autre « contrat aidé ».

Lorsque les licenciements ont commencé à frapper les douze personnes concernées, quatre cents étudiants et la quasi-totalité du personnel se sont adressés à Bertrand Delanoë :

« Monsieur le Maire, cet ouvrier de 57 ans, qui depuis cinq ans, répare, entretient nos bâtiments, nos classes, prépare les expositions de l'école, se pourrait-il que vous l'envoyiez demain au chômage ? Ce jeune diplômé de notre école, assistant au laboratoire d'expérimentation graphique, mémoire de l'histoire de l'imprimerie, en ferez-vous le symbole, pour cinq cents étudiants, de ce qu'on a appelé "la génération sacrifiée", exclue du marché du travail, contre toute justice sociale ? »

A l'annonce du licenciement de la technicienne photo, qui les aide à préparer leur diplôme, les étudiants ont tenu des assemblées massives, rejointes par les personnels indi-



gnés. Jeudi 3 mai, alors qu'ils s'appêtaient à manifester à la mairie de l'arrondissement, une représentante de l'adjoint au maire de Paris accourait, pour annoncer un répit de deux mois, consenti par le rectorat.

Les étudiants portaient alors, le 7 mai, au rectorat, exiger de vraies embauches, sur des contrats normaux, pour les salariés de leur école. Tous ces événements se déroulaient pendant la campagne électorale, durant laquelle étudiants et personnels pouvaient lire, chaque jour, en sortant du travail et des cours, l'appel de Bertrand

Delanoë : « La souffrance sociale s'installe, ainsi que la peur de la précarité, qui n'est rien d'autre que l'angoisse du lendemain. Il faut changer (...). Je suis convaincu que François Hollande propose des solutions concrètes efficaces et justes. » L'Ecole Estienne attend donc de l'Etat et de la mairie des solutions concrètes, efficaces et justes. Certes, d'aucuns répètent souvent la formule cynique d'un homme politique, méprisante pour les électeurs et la démocratie : les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Mais il était de droite, non ?

M. S. ■

GENNEVILLIERS (Hauts-de-Seine)

Interview de deux militants syndicalistes de l'entreprise MSC-SGCC

“Maintien de tous les emplois et du site”

Que se passe-t-il dans votre entreprise ?

Notre société est issue d'une société industrielle, rachetée et vendue deux fois à un fonds d'investissement sous financement LBO, par le même actionnaire que notre concurrent MSC (1). Le fonds d'investissement acheteur revend ensuite l'entreprise en réalisant une plus-value importante. Un tel mécanisme, destructeur d'entreprises industrielles, devrait être interdit !

Depuis le rachat, dès le début des effets de la crise de 2008, pour accroître la rentabilité, la direction a voulu fermer le plus petit site, le nôtre. En 2009, ils ont utilisé un motif économique, avec une diminution de 30 % des effectifs et le transfert de 70 % du personnel à Lyon.

Notre bataille a permis de maintenir le site et de n'avoir que des départs « volontaires ». En 2012, malgré une relance de l'activité (chaque salarié rapporte 100 000 euros par an à l'actionnaire et aux banques !), la direction veut toujours fermer le site pour augmenter encore la rentabilité. Elle espère ainsi pouvoir rembourser la dette du LBO et permettre à l'actionnaire de revendre l'entreprise avec un maximum de bénéfice.

Pouvez-vous nous préciser quels sont vos objectifs et les actions que vous avez engagées ?

Comme en 2009, notre objectif est de conserver tous les emplois, avec le maintien de notre établissement. Avec notre syndicat, nous avons alerté l'inspecteur du travail. Nous



avons rencontré le représentant du préfet pour demander l'intervention des pouvoirs publics.

Depuis le début de l'année, nous maintenons les salariés informés sur les projets de la direction. Nous avons fait plusieurs assemblées du personnel, envahi le comité d'entreprise et boycotté plusieurs réunions des salariés organisées par la direction. Aujourd'hui, celle-ci est allée jusqu'à convoquer un comité d'établissement extraordinaire pour annoncer le regroupement avec l'établissement de Vourles (dans la banlieue de Lyon), alors qu'aucun comité central d'entreprise n'a été saisi, pour la bonne raison que la direction ne l'a jamais constitué ! Et elle ose nous dire qu'elle est dans son bon droit !

Et maintenant ?

A notre demande, nous avons été reçus par le député et la sénatrice PCF de la circonscription qui sont d'accord pour intervenir auprès des pouvoirs publics pour le maintien

“La ratification du nouveau traité européen bloquerait les investissements et les créations d'emplois”

des emplois et du site. Nous allons monter d'un cran dans la mobilisation, avec le personnel et notre syn-

dicat, pour contrer la direction et l'obliger à retirer son projet.

En 2009, tu avais participé à la campagne pour l'interdiction des licenciements. Penses-tu que cela est toujours d'actualité ?

Bien sûr, car chacun dans notre coin on se bat contre les licenciements. Quelquefois, on obtient des modifications des projets, mais en grande partie les plans passent. Les transformations en plans de départs volontaires, ce sont quand même des emplois supprimés, qui n'existeront plus ! Par exemple chez nous en 2009, sur les vingt-cinq départs du PSE (plan de « sauvegarde de l'emploi — NDLR), trois collègues sont encore sans emploi, sur la quinzaine qui devaient en chercher un.

Que pensez-vous du nouveau traité européen TSCG ? Pensez-vous qu'il doit être ratifié ?

Sa ratification bloquerait, par exemple, les investissements et les créations d'emplois. Et donc nous sommes contre. Elle maintiendrait la France dans son état actuel, voire pire, ce n'est pas acceptable. Pour nous, la dette doit être annulée ! L'un d'entre eux tient à ajouter : « Il faut virer les financiers, les capitalistes qui spéculent et se nourrissent sur notre travail. »

Correspondant comité de Colombes du POI ■

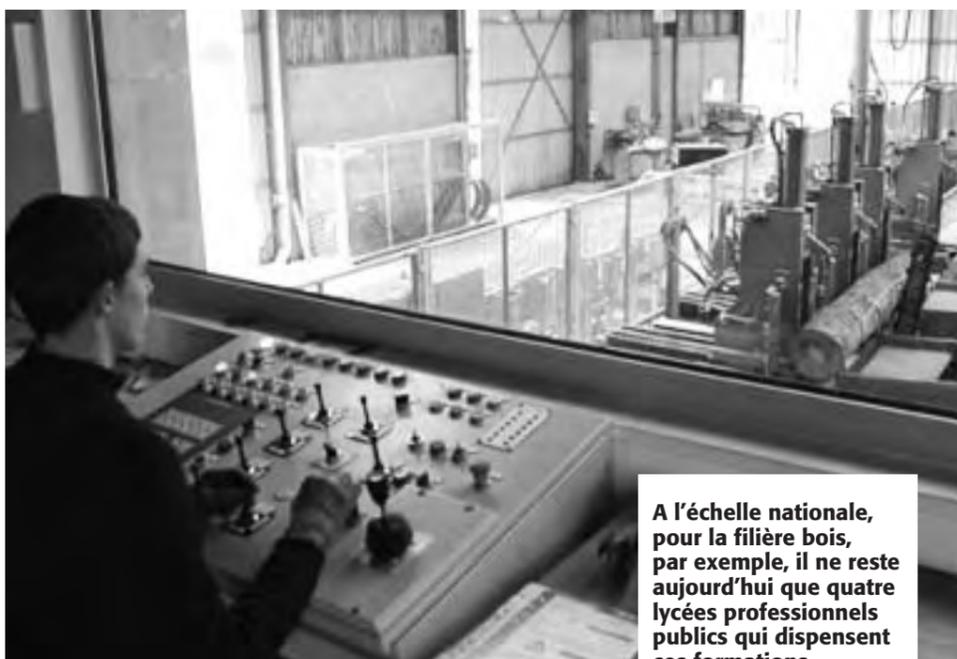
(1) Le financement LBO est un mécanisme permettant d'acheter une entreprise avec un faible apport mais avec un emprunt important supporté en totalité non par l'acheteur mais par l'entreprise achetée et le travail des salariés.

Enseignement professionnel

INTERVIEW

Lycées professionnels laissés à l'abandon

“Dans mon lycée, sept machines à commande numérique vont être mises à la casse”



A l'échelle nationale, pour la filière bois, par exemple, il ne reste aujourd'hui que quatre lycées professionnels publics qui dispensent ces formations, alors que l'on compte plus de 2000 entreprises de sciage en France.

Photo DR

Notre correspondant en Isère a rencontré Jean Vincent, syndicaliste, professeur en lycée professionnel.

Peux-tu rappeler ce qu'est la dotation horaire globale (DHG) ?

Il s'agit d'une disposition issue directement du principe de subsidiarité imposé par les traités de Maastricht. Le lycée reçoit une enveloppe globale décidée par le recteur sur ordre du ministère et doit se débrouiller !

Le conseil d'administration est consulté, par exemple, pour fermer telle formation afin d'en préserver une autre.

Les conséquences sont dramatiques dans tous les établissements et particulièrement dans l'enseignement technologique et professionnel.

Pourquoi l'enseignement professionnel est-il si durement touché ?

Parce que cela va de pair avec la réforme des enseignements technologiques qui se met en place. Une catastrophe : contenu des programmes incohérent (uniquement du virtuel), plus aucune référence à des techniques et des savoir-faire qui motivaient les élèves, formation des enseignants bâclée hors du temps scolaire et hors de leurs disciplines d'origine en e-learning (formation sur Internet).

Des mesures concrètes ?

Par exemple, la destruction des outils de formation. Dans mon lycée, à la fin de l'année scolaire, sept machines à commande numérique — 400 000 euros — vont être mises à la casse. Et surtout, on assiste à une baisse drastique des horaires d'enseignement, avec des suppressions en masse de postes de professeur de sciences et technologies industrielles (STI) : cinquante-huit en 2011-2012 dans l'académie de Grenoble. Les prévisions pour cette année ne sont pas meilleures avec au moins dix-huit suppressions pour le seul département de l'Isère. Dans une entreprise privée, cela s'appelle un plan social...

Et pour les élèves ?

La réforme de la voie professionnelle est hélas achevée, avec la suppression des BEP et la mise en place des bac pro en trois ans au lieu de quatre.

Si, au début de la réforme, les effets ont été relativement supportables car le ministère avait encore laissé des moyens pour enseigner de manière acceptable, ce n'est plus le cas aujourd'hui et c'est

“Dix-huit suppressions de postes de professeur de STI pour le seul département de l'Isère”

la « gouvernance » qui dicte sa loi. On assiste à la suppression de sections d'enseignement professionnelles (SEP), entières voire à la fermeture de lycées professionnels.

On sait que les élèves de la voie professionnelle sont ceux qui sont le plus en difficulté, et c'est là que le ministère supprime le plus de moyens.

Peux-tu préciser ?

Jusqu'à maintenant, ces élèves pouvaient profiter du travail en classe à faible effectif et souvent dédoublées (en général à vingt-quatre maximum). Ce « bon temps » est terminé ! Comme conséquence de la réduction de la dette et du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, on a annoncé cette année que toutes les classes seraient à trente ou trente-deux, sans dédoublement dans les matières générales (mathématiques, sciences, histoire, arts plastiques).

Le tout accompagné d'une pression inadmissible sur les enseignants de la part des directions des lycées, parfois un véritable harcèlement moral faisant penser à la gestion de France Télécom ou de Renault (...).

Tu dénonces la suppression de la gratuité des transports scolaires en Isère ?

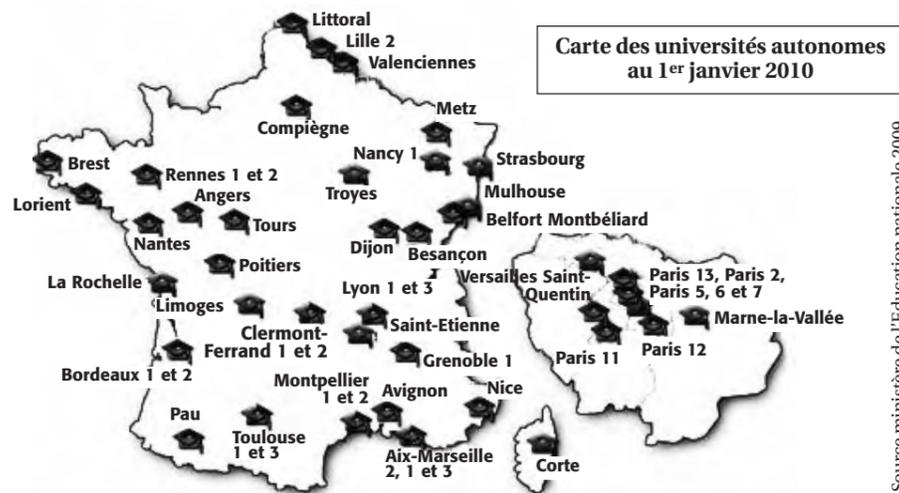
Oui, car sans tenir compte des réalités démographiques et géographiques, la suppression de la gratuité des transports scolaires, votée par le conseil général de l'Isère, va pénaliser encore plus les élèves de l'enseignement technologique et professionnel.

Si les élèves de l'enseignement général trouvent des lycées de proximité, ce n'est pas le cas pour les élèves de l'enseignement technologique et professionnel qui seront obligés de payer des abonnements sur plusieurs zones, voire plusieurs abonnements. ■

Universités

Non à la création de quatre cents “alliances de la connaissance” et “alliances sectorielles pour les compétences”

Rompre avec le processus de Bologne



Source ministère de l'Éducation nationale 2009

La mise en place d'un espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) est une initiative intergouvernementale lancée à Bologne en 1999. Elle a comme objectif de rendre compatibles les systèmes d'enseignement supérieur afin de favoriser la mobilité des étudiants et des personnels en Europe, de renforcer la compétitivité de l'enseignement supérieur européen avec notamment l'instauration de diplômes à points (ECTS) et du système LMD à trois grades (licence, maîtrise, doctorat), remettant en cause les diplômes nationaux.

En octobre et novembre 2003, une vague de grèves s'est produite dans les universités françaises pour l'abrogation du système LMD. La poursuite du processus de Bologne s'est traduite par la création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (préparant des fusions d'universités), avec la loi de 2006 sur la programmation de la recherche, et la loi d'autonomie des universités (LRU) en 2007, contre laquelle les universités françaises se sont à nouveau mises en grève durant l'automne 2007. La sélection de « huit sites d'excellence » (Idex) en est aujourd'hui la dernière mouture et a suscité, là aussi, l'opposition de la totalité des organisations syndicales de l'enseignement supérieur.

“Associer les représentants de toutes les catégories d'acteurs”

Cependant, le site du ministère indique : « Le succès du processus de Bologne a entraîné des réformes d'ampleur à l'échelle du continent (...). Cette réussite est due à une méthode originale et nouvelle qui permet d'inscrire une politique européenne dans un cadre intergouvernemental, en s'appuyant, non pas sur des normes juridiques, mais sur l'adhésion de toutes les parties prenantes (gouvernements, établissements d'enseignement supérieur, étudiants, enseignants). En effet, l'organisation de ce processus associe les représentants de toutes les catégories d'acteurs, notamment l'EUA (Association européenne de l'université) et l'ESU (le Syndicat européen des étudiants, qui fédère des unions nationales représentatives des étudiants — soit, pour la France, les syndicats Unef et Fage) » (1).

“Soumettre le contenu des diplômes à l'agrément des entreprises”

Ainsi donc, le 13 mars dernier, le Parlement européen a adopté par 572 voix pour, 89 voix contre et 8 abstentions, une résolution sur la « contribution des institutions européennes à la consolidation et aux avancées du processus de Bologne ». Il y est entre autres indiqué « que le processus de Bologne et le programme Erasmus (...) peuvent contribuer à une mobilité accrue des travailleurs ». Le Parlement européen « regrette toutefois que les taux de mobilité demeurent relativement faibles ».

Il souligne « que les mesures propres à favoriser l'insertion professionnelle, telle la formation tout au long de la vie, et la création d'un éventail plus large de compétences adaptées au marché du travail doivent être les priorités absolues pour atteindre les objectifs en matière de croissance durable et de prospérité ». Il se « déclare fermement partisan des échanges universitaires d'étudiants et d'enseignants, du dialogue entre l'Université et les entreprises, de l'apprentissage et d'un passeport de compétences ». Il s'agit donc de soumettre le contenu des diplômes à l'agrément des entreprises. Cette motion a été votée par les députés de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates. Notons que les députés de la Gauche unitaire européenne-Gauche verte nordique ont voté contre.

“Des alliances qui visent à favoriser l'employabilité”

De même, en France, le Sénat a adopté le 11 avril dernier une « résolution européenne » (2) reprenant « Erasmus pour tous ». Ce programme, soumis au Parlement européen le 9 octobre prochain, préconise notamment : « La création de 400 alliances de la connaissance et alliances sectorielles pour les compétences. Les alliances de la connaissance sont des partenariats de grande envergure entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises (...). Les alliances sectorielles pour les compétences sont des partenariats entre des professionnels de l'éducation et de la formation et des entreprises, qui visent à favoriser l'employabilité (...) ». Mais pour chaque étu-

diant qui rentre sur le marché du travail, le diplôme permet de faire reconnaître ses qualifications face à l'employeur.

Le diplôme, même en période de crise et de précarité grandissante chez les jeunes, est une barrière fondamentale à la sur-exploitation par les patrons. Dès lors, on peut s'interroger sur la véritable valeur de ces « nouvelles qualifications », au service de « l'esprit d'entreprise » et en partenariat avec le patronat. Il est évident qu'il ne s'agira pas d'un véritable diplôme, donnant de véritables droits sur le marché du travail.

“Un véritable diplôme national ne peut être remis en cause”

C'est d'ailleurs tout le sens de « la formation tout au long de la vie ». Un véritable diplôme national confère des droits à son titulaire tout au long de sa vie professionnelle, il ne peut être remis en cause par l'employeur. Mais ces nouveaux diplômes « adaptés au marché du travail » n'auront aucune valeur : du jour au lendemain, en fonction des « impératifs » du marché du travail, l'employeur pourra remettre en cause cette pseudo-qualification et envoyer le salarié faire une autre formation, qui n'aura pas plus de valeur, et ainsi de suite...

La destruction des diplômes nationaux, c'est en fait la précarité généralisée.

Désormais, les universités, plutôt que de délivrer une véritable formation et de véritables diplômes nationaux — ce qui est leur mission essentielle — sont transformées en immense « agence Pôle emploi » où le patronat viendrait piocher, parmi les étudiants formés sur les critères qu'il aura lui-même définis, la main-d'œuvre sous qualifiée qui lui est nécessaire pour dégager de plus grands profits. Il s'agit donc, avec « Erasmus pour tous », d'une nouvelle mesure de privatisation de l'enseignement supérieur à laquelle il convient de s'opposer. Mais cela pose aussi la question de la rupture avec le processus de Bologne.

Prat et Zarka ■

(1) <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/-cid56043/presentation-de-l-e-e.s.html>—27.5.2011
(2) <http://www.senat.fr/leg/tas11-118.pdf>

Chronique

INTERNATIONALE

Dans toute l'Europe, un même rejet

Jean-Pierre Raffi

C'est une puissante vague de rejet qui traverse aujourd'hui l'Europe. De droite comme de gauche, tous les gouvernements qui se soumettent servilement aux diktats de la troïka (Union européenne, Banque centrale européenne et FMI) sont tour à tour balayés. Les travailleurs, la jeunesse, les peuples ne veulent pas du traité européen « sur la stabilité et la gouvernance » (TSCG), ils ne veulent pas de la règle d'or imposant dans les Constitutions, ou sous toute autre forme, l'austérité à vie, le sort tragique infligé à la Grèce. Après la Roumanie, la Tchéquie, la Hollande il y a une semaine, c'est au tour de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Grèce... En Grèce, les deux partis au gouvernement, le Pasok (Parti socialiste) et la Nouvelle

Les travailleurs, la jeunesse, les peuples ne veulent pas du traité européen sur la "stabilité et la gouvernance" (TSCG).

Démocratie (droite) subissent ce que l'AFP appelle « un écroulement historique ». En Grande-Bretagne, les conservateurs, arrivés

au pouvoir il y a tout juste deux ans, viennent de subir une défaite cuisante lors du renouvellement du tiers des conseils municipaux en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles, sans que cette défaite ne signifie le moindre regain pour le Parti travailliste que la masse des électeurs associe à la même politique de soumission à l'Union européenne. L'abstention-rejet atteint 90 % voire 92 % dans les quartiers ouvriers des villes industrielles. Elle est globalement de 65 % à Londres, qu'on nous présente comme le contre-exemple de la déroute des conservateurs (nous y reviendrons la semaine prochaine).

Y compris en Allemagne, la CDU de M^{me} Merkel fait, à l'élection régionale qui vient d'avoir lieu dans le Schleswig Holstein — Land traditionnellement à droite —, son plus mauvais score depuis les années cinquante. C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire les résultats de l'élection présidentielle en France.

Dans toute l'Europe, une même exigence : non au TSCG, sous quelque forme que ce soit. Avec ou sans « renégociation », avec ou sans « complément », avec ou sans « pacte de croissance », ce traité doit être rejeté.

L'événement



Sur la banderole : "Troïka, hors de Grèce !" Photo DR

Elections en Grèce : un véritable séisme politique

Les travailleurs et les jeunes grecs rejettent massivement les deux partis de la coalition gouvernementale, le Pasok (Parti socialiste) et la Nouvelle Démocratie (droite) qui ont mis en œuvre tous les plans imposés par la troïka.

Christel Keiser

C'est un véritable séisme politique qui a frappé ce 6 mai les deux partis de la coalition gouvernementale, le Pasok (Parti socialiste) et la Nouvelle Démocratie (droite).

A la veille des élections, le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, avait averti : « Si les électeurs grecs votaient pour une majorité qui n'honorait pas ses engagements, la Grèce devrait en supporter les conséquences. »

A quoi, immédiatement, Evangelos Vénizélos, président du Pasok, devait répondre : « Dimanche, chaque citoyen qui veut que nous restions dans l'Europe et dans l'euro doit soutenir le Pasok dans l'urne. »

Le 6 mai, la réponse à cette injonction est sans appel : le Pasok réalise le score le plus faible de toute son histoire, perdant les deux tiers de ses voix, passant de 44 % en 2009 à 13,2 % (41 députés).

Un même rejet frappe la Nouvelle Démocratie qui enregistre à peine 18,9 % des voix contre plus de 33 % en 2009. Rejet qui s'exprime aussi dans l'abstention, avec un taux record de 35 %.

Ainsi, le peuple grec a-t-il sanctionné sans appel tous ceux qui ont accepté d'appliquer, depuis des années, la politique criminelle de la troïka. Résultat qui s'inscrit dans la mobilisation de millions de travailleurs au cours de la dernière période, dans la dizaine de grèves générales contre les plans de l'Union européenne et du FMI. En revanche, les partis qui ont affirmé leur opposition aux plans d'austérité ont raflé près de 60 % des voix.

Syriza, « Coalition de la gauche radicale » (1) obtient 52 sièges, avec 16,8 % des voix, et arrive donc en deuxième position, derrière la Nouvelle Démocratie. Alexis Tsipras, dirigeant de Syriza, a assuré au soir des élections que son parti honorera le mandat que lui a donné le peuple grec : « Nous avons battu les forces du mémorandum. Notre programme est un gouvernement de gauche qui annule le mémorandum (...).

Nous ferons tout pour que le pays ait un gouvernement qui dénonce l'accord de prêt avec l'Union européenne et le FMI. » Il a ajouté que « le résultat électoral constitue un message puissant de renversement en Grèce et en Europe, le message que les peuples ne veulent pas faire de compromis avec des mémorandums de la barbarie. Que les dirigeants en Europe, et surtout M^{me} Merkel, comprennent que la politique d'austérité a subi une défaite écrasante. »

Ce discours d'Alexis Tsipras vise indiscutablement à répondre à l'aspiration qui s'est exprimée ces derniers mois, par la mobilisation de millions sur le terrain de la lutte des classes, contre les plans de l'Union européenne et du FMI, et le 6 mai dans les urnes, aspiration qui se concentre dans une exigence : « Retrait du mémorandum ! Dehors la troïka ! » La presse souligne que, pour autant, Alexis Tsipras ne pose pas la question de la rupture avec les institutions européennes. Or, dès la semaine prochaine, quarante émissaires de la Commission européenne viennent s'installer en Grèce pour suivre la bonne application des réformes !

Le Parti communiste grec (KKE) obtient 8,5 % des suffrages — 7,5 % en 2009 —, la Gauche démocratique 6 % et l'Aube dorée (parti néonazi) 7 % — contre 0,29 % en 2009 (2) !

A l'annonce des résultats, les marchés financiers grondent. « Qui va être capable de porter les mesures d'austérité en Grèce ? », s'interroge le responsable d'une grande banque internationale. Les Bourses européennes dévissent. Le chef des patrons grecs alerte : « Le véritable enjeu est la formation d'un gouvernement qui pourra répondre aux exigences de l'économie grecque et du marché. »

Car d'ici à juin, le nouveau gouvernement doit appliquer de nouvelles coupes budgétaires pour environ 11,5 milliards d'euros. De toute évidence, cette élection ouvre une alternative.

Ou bien « annuler le mémorandum », comme le préconise Alexis Tsipras, une exigence qui devrait rassembler les partis qui ne renoncent pas à défendre les intérêts de la classe ouvrière et de la démocratie. Une

Annuler le mémorandum, une exigence qui devrait rassembler les partis qui ne renoncent pas à défendre les intérêts de la classe ouvrière et de la démocratie.

telle annulation se heurterait, certes, à la coalition des institutions et des gouvernements de l'Union européenne, mais elle bénéficierait sans aucun doute du soutien de l'immense majorité du peuple grec et des travailleurs et peuples de toute l'Europe. Ou bien, « un gouvernement de salut national » pour permettre le maintien de la Grèce dans l'euro, comme le préconise Antonis Samara, responsable de la Nouvelle Démocratie, ou encore un gouvernement « d'union nationale proeuropéen », comme le recommande Evangelos Vénizélos. Mais la constitution d'un tel gouvernement signifierait précipiter le peuple grec dans un chaos encore plus grand. Et c'est précisément ce qu'une nouvelle fois, dans ces élections, le peuple grec a rejeté avec force.

Reste que la coalition gouvernementale ne dispose pas de majorité parlementaire. C'est vrai également pour Syriza, qui a proposé la formation d'un gouvernement aux responsables du KKE qui ont immédiatement décliné la proposition. Les commentateurs annoncent déjà la possibilité de convoquer de nouvelles élections anticipées à l'automne.

Une chose est certaine : contrairement aux commentaires de ceux qui l'avaient entermée trop vite, la résistance du peuple grec, malgré les coups qui lui sont portés, n'a pas disparu.

La volonté d'en finir avec cette politique qui s'est exprimée le 6 mai trouvera nécessairement son prolongement.

Les institutions de l'Union européenne, le capital financier et la troïka n'en ont pas fini avec le peuple grec !

(1) Coalition dont la principale composante est issue du Parti communiste grec, dit « de l'intérieur ».

(2) Précisons que le Laos (parti populiste d'extrême droite), qui a participé quelques mois au gouvernement, n'est plus qu'à 3 %, après avoir flirté avec les 15 %. Il s'agit donc d'abord du transfert des voix d'un parti d'extrême droite vers un parti néonazi. Sans sous-estimer ce résultat, on notera ce commentaire d'un professeur à l'Université d'Égée, qui indique : « Tous ceux qui ont voté Aube dorée ne sont pas des fascistes. Ce sont des gens qui voulaient exprimer leur rage ; c'est un vote antisystème. »

Une réunion autour des positions du POI et de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Quelques jours avant les élections, une quinzaine de travailleurs ont participé à une réunion autour des positions du POI et de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples. La plupart s'apprent à voter Syriza car « ce parti est contre l'Union européenne et pour sortir de la zone euro » et parce qu'« il faut qu'il y ait plus de députés de gauche au Parlement pour faire pression sur le gouvernement ».

Dans quel contexte ? Plan après plan, les travailleurs grecs ont vu leurs salaires et pensions baisser jusqu'à 50 %. Les taxes augmentent sans cesse (TVA, taxes immobilières, etc.). Des pans entiers du service public sont en voie de privatisation. Et de nouvelles mesures doivent être appliquées dès le mois de juin.

Pour n'en citer qu'une, un examen pour « vérifier les capacités des enseignants » va être appliqué dès la rentrée de septembre, mesure qui va permettre de licencier, selon les syndicats, 150 000 enseignants ! Et cela malgré les grèves et les grèves générales successives appelées dans les derniers mois.

“Comment faire pour qu'il y ait un appel à la grève générale jusqu'au retrait du mémorandum ?”

Une enseignante

Une enseignante explique, lors de cette réunion : « Il y a eu une série de mobilisations, de grèves à répétition contre le mémorandum. Je suis professeur dans un lycée. Mon salaire a énormément baissé. Ma protection sociale est réduite en application de la politique de l'Union européenne. Nous avons un syndicat (Olme) auquel j'appar-

tiens. Mais il organise des grèves de un jour ou de deux jours. Cela ne sert à rien. On ne parvient plus à convaincre les collègues de se mettre en grève, car ils perdent de l'argent et le but n'est pas clair. Comment faire pour qu'il y ait un appel à la grève générale jusqu'au retrait du mémorandum ? »

Question centrale qui a débouché sur une large discussion revenant sur le rôle des organisations, les

mots d'ordre mis en avant, les raisons pour lesquelles les directions n'ont pas lancé un tel appel en relation avec la question incontournable de la rupture avec l'Union européenne.

Il a été décidé de poursuivre cette discussion.

Depuis cent quatre-vingt-sept jours, les ouvriers tiennent le piquet de grève devant les portes de leur usine

“Nous ne retournerons pas dans les ateliers tant que les cent six travailleurs licenciés n'auront pas été réintégrés !”

Interview de Nassos, l'un des responsables de la section syndicale (Syndicat général des sidérurgistes grecs) de l'entreprise Halyvourgia Ellados (usine d'acierie grecque), 4 mai 2012.



Piquet de grève aux portes de l'entreprise Halyvourgia Ellados (usine d'acierie).

Quelles sont les raisons de la grève ?

Tout a commencé quand la direction a proposé l'alternative suivante : soit une diminution des horaires de travail (de huit à cinq heures par jour), accompagnée d'une baisse de salaire de 40 %, soit le licenciement de cent quatre-vingts salariés sur les trois cent quatre-vingts que compte l'usine, alors que l'entreprise a réalisé d'importants profits dans la dernière période.

Les salariés se sont réunis en assemblée générale le 17 octobre 2011 avec la section syndicale, et tous ont refusé de signer le nouveau contrat de travail. La direction a donc décidé de licencier. Le premier licenciement a été décidé le 31 octobre. A par-

tir de cette date, nous avons décidé la grève totale avec occupation de l'usine. Chaque jour, nous reconduisons la grève pour vingt-quatre heures.

Quelles sont les revendications précises ?

Nous exigeons le retour au contrat de travail antérieur et la réintégration des cent six salariés licenciés. La direction a déjà reculé et a été contrainte de rétablir les contrats de travail antérieurs. Mais elle ne veut rien entendre concernant les licenciements.

Nous ne retournerons pas dans les ateliers tant que les cent six travailleurs licenciés n'auront pas été réintégrés.

Irlande

Référendum sur la ratification du traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union européenne

“Pour les revendications, pour la souveraineté nationale : non au TSCG !”

Les prises de positions syndicales se multiplient pour le vote non.

Le gouvernement irlandais vient de publier les textes de lois qui visent à mettre en œuvre le TSCG si celui-ci est ratifié le 31 mai prochain. Les ministres multiplient les déclarations en faveur du oui pour lequel font campagne les trois partis institutionnels, Fine Gael, Fianna Fail et Labour. L'écart se resserre entre les deux camps. L'organisation patronale, l'IBEC, réaffirme qu'elle fera tout pour que le oui l'emporte en allant droit au but : il faut faire payer la dette découlant du renflouement des banques : « Des mesures fiscales plus rigoureuses sont nécessaires pour arriver à juguler la dette. »

Face à de tels enjeux, face à la coalition du camp du oui, la bataille fait rage y compris au sein du mouvement ouvrier où toute prise de position pour le non signifie, de fait, la rupture avec l'accord de partenariat social qui vise à paralyser les syndicats de la fonction publique.

C'est la raison pour laquelle les trois premiers syndicats à avoir pris position pour le non sont des syndicats du secteur privé.

Ainsi, parmi les développements les plus récents, il y a la décision d'appeler à voter oui du syndicat Impact (certaines catégories de fonctionnaires), l'un des plus fervents partisans de l'accord de partenariat social.

C'est ce qui donne toute son importance à la décision prise par



En juin 2008, les travailleurs irlandais avaient déjà voté non au traité de Lisbonne.

le syndicat CPSU (fonctionnaires qui, en France, correspondraient aux catégories C et D) d'appeler à voter contre le TSCG à l'issue d'un congrès dominé par la discussion sur les revendications face aux mesures que la troïka et le gouvernement ont prévu d'appliquer après le référendum.

Eoin Ronayne, le secrétaire général du syndicat, a rappelé que ses adhérents avaient déjà subi une baisse de salaire de 14 %.

Il a déclaré que son organisation s'opposerait aux différentes mesures d'ores et déjà dictées par la troïka, notamment la suppression des primes ainsi que la suppression des augmentations liées au changement d'échelon.

Le syndicat s'est également engagé à s'opposer à tout redéploiement des personnels, une

autre mesure prévue dans le plan gouvernement-troïka.

En conclusion, le congrès a voté une résolution appelant à rejoindre les trois syndicats qui se sont déclarés pour le non.

En ce qui concerne la centrale qui regroupe tous les syndicats, la CITU, son secrétaire général, David Begg, a décidé de ne pas appeler à voter oui, contrairement à ce qui s'était produit lors du référendum sur la Constitution européenne.

Le Sinn Féin et le Republican Sinn Féin (organisations républicaines irlandaises) se sont pour leur part lancées dans la bataille pour le non, pour la défense de la souveraineté nationale, face à Bruxelles qui entérine la division de l'Irlande.

Jean-Pierre BARROIS ■

Déclaration du Republican Sinn Féin

“Pour notre pays, ripostons en votant non !”

Le gouvernement des vingt-six comtés et ses donneurs d'ordres politiques de Bruxelles vont, de nouveau, avoir recours à des menaces et des manœuvres d'intimidation pour essayer, une fois encore, d'obliger le peuple irlandais à renoncer à ce qui subsiste de son indépendance. Les cercles politiques dirigeants de Leinster House (1) et de l'Union européenne donnent le ton pour le prochain référendum sur le traité d'austérité de l'Union européenne en brandissant la menace des conséquences désastreuses qu'entraînerait un rejet du traité.

Nous avons déjà entendu tout cela lors des référendums sur le

traité de Lisbonne et sur celui de Nice. A chaque fois, on a obligé les gens à revoter pour des traités qu'ils avaient déjà rejetés. Les cercles dirigeants de l'Union européenne ne s'intéressent pas à ce que veulent les peuples. Ce qui les intéresse, c'est de s'approprier toujours plus de pouvoir en utilisant la peur. Pour ce faire, ils peuvent compter sur la collaboration sans réserves des autorités politiques qui gouvernent l'Etat des vingt-six comtés. Le système du capitalisme financier, à la tête duquel se trouvent la France et l'Allemagne, est responsable de l'effondrement de ces quatre dernières années et pourtant, ce sont les travailleurs

d'Irlande et d'Europe à qui on demande maintenant de payer. Alors que nous approchons du centenaire du soulèvement de 1916, nous avons aujourd'hui l'occasion de riposter et de montrer que la proclamation de 1916 parle encore au nom de la génération actuelle quand elle proclame « le droit du peuple d'Irlande à posséder l'Irlande et à contrôler sans réserves le destin de l'Irlande, à la souveraineté incontestable ».

Pour notre pays, ripostons en votant non.

Le 3 mai 2012 ■

(1) Parlement de la République d'Irlande.

Communiqué du Sinn Féin (extraits)

“L'austérité ne fonctionne pas : votez non !”

Le député Gerry Adams, président du Sinn Féin, était ce soir à Ardree, dans le comté de Louth, où il s'est adressé à un meeting sur le traité de l'austérité.

En ce premier jour de la campagne officielle pour le référendum, le député de Louth s'est adressé aux citoyens pour leur demander de « résister au nom des intérêts de l'Irlande : pour défendre l'emploi, la souveraineté de l'Irlande et rejeter les menaces de Fine Gael, Fianna Fáil

et du Labour. Il faut voter non le 31 mai ».

« Il est tout à fait clair que l'austérité, ça ne fonctionne pas. Ces quatre dernières années, nous avons eu six budgets d'austérité et le déficit n'a pas diminué pour autant. Au contraire, il a augmenté.

(...) Les partis au gouvernement et le Fianna Fáil essaient de détourner l'attention des citoyens des véritables problèmes de cette campagne, à savoir la politique d'austérité et ses conséquences :

c'est-à-dire inscrire l'austérité dans la Constitution et remettre la souveraineté en matière fiscale entre les mains de l'Union européenne et de la Cour européenne de justice.

Si ce traité est ratifié, il va également imposer 6 millions d'euros de coupes supplémentaires et d'impôts pour des foyers et des citoyens qui actuellement peinent à survivre.

(...) Le vote non est une question de bon sens. »

30 avril 2012 ■

Depuis l'intervention des grandes puissances en Libye, la marche aux guerres s'accroît. Le Mali, maintenant divisé en deux, voit dans sa partie nord les affrontements se multiplier entre certains groupes touaregs et les islamistes. Et au sud, les affrontements opposent deux fractions de l'armée. La guerre se poursuit entre le Soudan du Sud et le Soudan du Nord pour le contrôle de la zone pétrolière. Les livraisons d'armes se multiplient à « l'Armée syrienne libre » de la part du Qatar et de l'Arabie Saoudite, au profit des grandes puissances qui prennent prétexte d'affrontements délibérément provoqués pour menacer d'intervenir en Syrie. En Egypte, l'alliance entre les Frères musulmans et l'état-major de l'armée réprime les travailleurs et les jeunes qui veulent manifester. A Tunis, à l'appel de l'UGTT, le 1^{er} Mai, les travailleurs et la jeunesse ont imposé une manifestation de masse avenue Bourguiba. Dans cette situation où les peuples cherchent à se défendre face aux régimes inféodés aux grandes puissances, la lutte pour la souveraineté nationale est une question clé. Le Parti des travailleurs d'Algérie, qui présente des listes dans tous les départements aux élections législatives, a mis cette question au centre de sa campagne.

Lucien Gauthier

ALGÉRIE

“Pour une deuxième République démocratique”

Extraits du préambule du programme des candidats du Parti des travailleurs

“Citoyennes, citoyens, Les élections législatives du 10 mai coïncident avec la célébration de notre pays du cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale en 1962. Ce qui leur confère un caractère particulier. C'est en effet l'occasion idoine pour apporter les correctifs nécessaires aux erreurs du passé pour l'instauration de la deuxième République démocratique, débarrassée de toutes formes de discrimination et d'exclusion qui consacrerait la pleine et entière citoyenneté aux Algériennes et Algériens et ancrera une véritable démocratie.

Les élections législatives du 10 mai coïncident avec la célébration de notre pays du cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale en 1962

Ces élections législatives se déroulent également dans une conjoncture internationale marquée par une crise du système capitaliste sans précédent, dans laquelle se débattent l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique, causant ainsi une véritable désertification au niveau de l'industrie et une terrible détérioration des droits et des garanties sociales. Bien plus, les pays européens sont dépossédés de leur souveraineté du fait de la domination de la troïka constituée par le Fonds monétaire international (FMI), l'Union européenne (UE) et la Banque centrale européenne (BCE), à l'image de la Grèce placée sous une tutelle extérieure absolue. Cette crise systémique à laquelle se greffent les guerres et les conflits qu'elle induit, a des répercussions dévastatrices sur l'économie mondiale, aggravant les crises et les précarités économiques et sociales à travers tous les continents, accentuant ainsi la misère et la famine notamment sur notre continent, l'Afrique. A la lumière de ces développements, les élections du 10 mai 2012 revêtent un caractère décisif. Ce

d'autant que l'agression de l'Otan contre la Libye constitue un tournant dangereux en Afrique du Nord, à travers la propagation de la guerre civile et tribale dans ce pays. Ajouter à cela la dissémination d'importantes quantités d'armes passées entre les mains de groupes terroristes dans les pays voisins du Sahel. Cette agression vise,

Sahel est devenue une véritable poudrière. Le coup d'Etat perpétré par la coalition internationale en Libye vient, en effet, d'ouvrir la boîte de Pandore dans toute la région, notamment après la partition du Soudan au début de l'année 2011 dans le cadre du plan américano-onusien.

Dans ce même contexte, et à la lumière des développements en Syrie et des menaces d'agression américano-européenne contre l'Iran, la Ligue arabe, sous la présidence du Qatar, s'est érigée en un véritable instrument de guerre contre la souveraineté et l'intégrité des pays du Maghreb et du Machrek, ouvrant ainsi la voie à une ingérence étrangère y compris militaire.

Dans ce sillage, le Qatar œuvre à constituer des oppositions armées et à soutenir des courants islamistes favorables à la politique de l'administration américaine, visant à asseoir sa domination en détournant les aspirations populaires et en faisant avorter les révolutions tunisienne et égyptienne. A la lumière de ces développements inextricables, nul ne peut nier que notre pays est ciblé, car il est encerclé par des processus de dislocation à ses frontières sud. Ce d'autant que les superpuissances impérialistes sont dérangées par les correctifs économiques et sociaux et par la politique étrangère de l'Algérie qui s'oppose à toute ingérence militaire étrangère.

Citoyennes, citoyens, En donnant mandat aux candidats du Parti des travailleurs, vous exprimez votre volonté de vous mobiliser pour la défense de la souveraineté de la nation et votre rejet de toute intervention étrangère.

Ainsi, une véritable Assemblée nationale porteuse des aspirations de la majorité à la démocratie et au progrès décrètera, dans la nouvelle Constitution, l'indépendance de la décision algérienne et les attributs de la souveraineté nationale dans tous les domaines. Cette Assemblée débattrà du rôle de la Ligue arabe et de celui des institutions transnationales qui œuvrent à confisquer les souverainetés nationales et populaires. »



en effet, à piller les richesses libyennes et à imposer une présence militaire étrangère (Africom) permanente dans la région pour mettre en œuvre le plan américain du Grand Moyen-Orient (GMO) visant à disloquer et dépecer les Etats du Pakistan à la Mauritanie.

Avec près de 950 kilomètres de frontières communes avec la Libye, notre pays se trouve ainsi menacé dans sa stabilité et sa sécurité par les régions frontalières. La rébellion militaire au Mali avec lequel nous partageons 1 350 kilomètres de frontières, vient ainsi confirmer que la région du

TUNISIE

Le 1^{er} Mai à Tunis à l'appel de l'UGTT

Sans surprise, les manifestations du 1^{er} Mai à Tunis et dans d'autres villes se sont déroulées dans le calme. Par centaines, le parti Ennahda a mobilisé ses troupes pour y figurer. Tôt le matin, venus par autocar, ils s'étaient installés sur l'avenue Habib-Bourguiba. A l'appel de l'UGTT, des milliers de personnes se sont, quant à elles dirigées vers la place Mohamed-Ali, sur

l'UGTT, devant la colère des chômeurs, des travailleurs, des étudiants, des femmes et des blessés de la révolution qui scandaient encore et encore « Travail, liberté, dignité » ; « Ni Etats-Unis ni Qatar, le peuple tunisien est libre », les groupes progouvernementaux n'ont pas pu faire le contrepoids. La manifestation du 1^{er} Mai n'a pas été dénatée.

Ennahda a mobilisé ses troupes. Le porte-parole du président provisoire a même considéré que le 1^{er} Mai était une « fête nationale à laquelle tous les Tunisiens ont droit ». Par cette mobilisation, le gouvernement d'union nationale espérait cacher la vérité derrière un écran de fumée. Raté ! Le gouvernement provisoire a doublement perdu son bras de fer. Il a d'abord dû se rétracter après l'interdiction qu'il avait décrétée pour empêcher les manifestations sur l'avenue Habib-Bourguiba.

L'UGTT n'a pas pris de gants. Elle a explicitement annoncé, au lendemain des violentes répressions de la manifestation du 9 avril, qu'elle allait marcher le 1^{er} Mai au centre de Tunis, là où le gouvernement veut interdire les manifestations. Et surtout, le gouvernement a totalement échoué dans son examen de popularité. Les masses étaient du côté de la centrale syndicale et les manœuvres, chèrement payées, pour orchestrer une présence d'allégeance, n'ont fait que le ridiculiser.



La manifestation du 1^{er} Mai, avenue Bourguiba, à l'appel de l'UGTT.

Au travers du combat de l'UGTT, c'est toute la classe ouvrière tunisienne qui fait de la résistance. La centrale syndicale est le dernier rempart pour continuer le processus révolutionnaire inauguré en décembre 2010. C'est ce qui explique les multitudes de campagnes de diffamations et la succession des attaques contre l'UGTT depuis au moins mars 2011.

dénigrés, qu'il soit porté atteinte à nos luttes et que nos revendications légitimes soient remises en cause. Nul ne pourra nous dissuader de lutter contre la sous-traitance et le travail précaire. Personne ne nous empêchera de persévérer dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs et de défendre le droit syndical dans les sites de travail. »

Correspondant ■

ÉGYPTE

“A bas le régime militaire”

L'armée s'est encore une fois livrée à une répression sanglante contre des manifestants de tous bords venus exiger une élection présidentielle non manipulée et « la remise du pouvoir aux civils ».

En sit-in devant le ministère de la Défense à Abassia, où siège le Conseil suprême des forces armées (CSFA), quelques milliers de manifestants pacifiques ont été agressés dans la nuit du mercredi 2 mai par des voyous (baltagueya) et par l'armée. Vingt personnes y ont trouvé la mort. Vendredi 4 mai, une nouvelle attaque a fait deux morts et plus de trois cents blessés. Toute la presse a publié des photos des scènes de violences, courses poursuites dans les rues du quartier, lynchages et tirs tendus.

Le Conseil suprême des forces armées a imposé un couvre-feu

Samedi 5 mai, le parquet militaire a annoncé que trois cents personnes avaient été arrêtées. Après plusieurs heures d'interrogatoires dans la nuit, les détenus ont été accusés d'« agressions contre des soldats et officiers de l'armée, de rassemblement dans une zone militaire et d'entrave au travail des forces armées ». Le CSFA a imposé un couvre-feu dans le quartier entre 23 heures et 6 heures du matin.

Dimanche 6 mai, à l'appel de nombreux partis et organisations non religieuses, une manifestation s'est dirigée vers le siège du gouvernement pour exiger la libération immédiate des trois cents détenus. Pour y parvenir, les manifestants ont démonté les barrages de fils barbelés dressés par l'armée à la suite des affrontements de décembre 2011 en travers de la rue Kasr al-Aini. « A bas le régime militaire ! », « Libérez les révolutionnaires et poursuivez les criminels ! », ont crié les manifestants.

Correspondant ■

le parvis du siège de la centrale syndicale, pour défilé après sur l'avenue Habib-Bourguiba. Les slogans progouvernementaux, les messages de soutien et les banderoles d'allégeance que les militants d'Ennahda brandissaient n'ont pas pu tenir. Face au raz-de-marée humain des sympathisants de

Le 1^{er} Mai dans le monde

CANADA



“Les aînés contre la hausse”

Des milliers de travailleurs et de jeunes ont manifesté dans les rues de Montréal. « *Les aînés contre la hausse* », pouvait-on lire sur les pancartes brandies par les manifestants, qui arboraient pour la plupart un carré rouge, symbole de la lutte contre l'augmentation des frais universitaires. Les manifestants, incluant des familles avec leurs enfants, ont bloqué durant des heures la capitale québécoise, qui vit depuis la mi-février au rythme d'une grève des étudiants opposés à la majoration de 1 625 dollars sur cinq ans (325 dollars par an) des droits de scolarité de base à l'université, pour les faire passer à 3 800 dollars.

GUADELOUPE



“Travailleurs debout à Marie-Galante”

Selon la presse locale, plus de deux mille cinq cents personnes ont participé à la manifestation unitaire du 1^{er} Mai, qui s'est déroulée cette année à Grand-Bourg, à Marie-Galante. Une manifestation qui a pris des allures de répétition générale avant le grand rassemblement prévu le 10 mai. Dans la ligne de mire des syndicats : les accords Bino (signés au terme de quarante jours de grève générale, début 2009, et que les patrons et les pouvoirs publics se refusent à appliquer — NDR). Comme toujours, c'est au son de l'emblématique refrain « *La Gwadeloup sé tan nou, la Gwadeloup sé pa ta yo* » que les adhérents de la CFTC, de la FAEN-SNCL, de la FSU, de FO, de l'UNSA et de l'UGTG se sont échauffés la voix en empruntant des axes forts en symboles. Parmi eux, l'avenue Delgrès (1). Tout au long de la manifestation, une exigence : l'application des accords Bino. Avec une demande forte émise par les différents syndicats : son application à toutes les entreprises. Prenant la parole, le secrétaire général de l'UGTG, Elie Domota, a souligné que « *le préfet interdit à la direction du travail de dire le droit (sur les accords Bino — NDR) et d'intervenir. Tout simplement, parce que l'Etat sait déjà que nous avons raison à 100 % : il s'agit d'accords d'entreprise qui ont été signés et déposés dans les règles. Les entreprises n'ont pas le droit de changer les règles unilatéralement (...). Seuls l'Etat et les entreprises sont responsables de l'impasse actuelle.* »

(1) Louis Delgrès, métis, né le 2 août 1766 à Matouba, en Guadeloupe. Nommé colonel d'infanterie des forces armées de la Basse-Terre, militant abolitionniste, il est connu pour avoir pris la tête du combat contre l'esclavage. Il est l'auteur de la proclamation anti-esclavagiste datée du 10 mai 1802, haut fait de la résistance de la Guadeloupe aux troupes napoléoniennes, face auxquelles il tombera, les armes à la main, le 28 mai 1802.

ESPAGNE



“Nous ne voulons pas des ‘emplois poubelles’”

Près d'un million de manifestants dans quatre-vingts villes d'Espagne, cent dix mille à Madrid, cent mille à Barcelone, soixante mille à Valence..., à l'appel de l'Union générale des travailleurs (UGT) et des Commissions ouvrières (CCOO), pour un 1^{er} Mai marqué par la crise, les coupes budgétaires et une réforme du Code du travail introduite par le gouvernement. Derrière une grande banderole, où l'on pouvait lire : « *Travail, dignité, droits. Ils veulent tout détruire* », des dizaines de milliers de personnes ont parcouru le centre de Madrid en agitant des milliers de drapeaux rouges. « *Encore plus de postes vont être détruits avec la réforme du travail, on ne va plus créer que des ‘emplois poubelles’* », se révolte une jeune manifestante. Introduite en février par le gouvernement, prétendument pour relancer un marché du travail sinistré depuis l'explosion de la bulle immobilière en 2008, la nouvelle loi n'a pas empêché l'Espagne de pulvériser cette semaine un nouveau record de chômage. Un actif sur quatre (24,4 %) était sans emploi fin mars, soit 5,64 millions de chômeurs. Chez les jeunes, ce taux grimpe jusqu'à 52 %.

AFGHANISTAN



Vive la solidarité ouvrière à travers le monde

L'Organisation de la gauche radicale d'Afghanistan (Left Radical Organization of Afghanistan, LRA) salue la lutte des travailleurs à travers le monde pour leurs droits, contre le capitalisme. La LRA salue les courageux héros de Chicago qui ont sacrifié leur vie en 1886 et sont parvenus à obtenir des acquis considérables pour les travailleurs et les opprimés. Les travailleurs héroïques qui ont résisté ensemble au système d'exploitation capitaliste inhumain ont ouvert la voie à la lutte de classe pour le socialisme et la libération du monde de l'exploitation. En Afghanistan, soumis à l'occupation des Etats-Unis et de l'Otan, les travailleurs n'ont même pas la possibilité de célébrer la journée internationale des travailleurs. Le prétendu syndicat ouvrier, qui est aux ordres du gouvernement qui le finance, a fêté le 1^{er} Mai dans un hôtel de luxe où les travailleurs pauvres n'ont jamais été autorisés à se joindre à la fête. (...) La guerre et les massacres, la misère, les maladies, le chômage, les sans-abri, les populations déplacées et la corruption affectent gravement les travailleurs d'Afghanistan. (...) La LRA appelle tous les travailleurs en Afghanistan et au Pakistan ainsi que dans la région et dans le monde à soutenir les syndicats indépendants en Afghanistan pour qu'ils se développent, dirigent les luttes ouvrières et résistent à l'occupation. (...)

CHILI



Pour un véritable système de sécurité sociale

Correspondance de la Confédération des travailleurs des banques
La Confédération des travailleurs des banques a célébré la journée internationale des travailleurs par une mobilisation de masse pour un véritable système de sécurité sociale. Nombre de manifestants portaient des pancartes « *No + AFP* », une campagne lancée par la multisyndicale (intersyndicale) pour en finir avec le pillage des fonds de pensions des travailleurs par les entreprises privées. Luis Mesina, de la Confédération des travailleurs des banques, a appelé à renforcer sans sectarisme le mouvement syndical et à soutenir la lutte engagée depuis des mois par les étudiants chiliens pour un véritable système d'enseignement public. Il a exigé la réintégration des étudiants expulsés en raison de leur participation à la grève et aux manifestations étudiantes l'an dernier et cette année.

PORTUGAL



“Il est temps de dire basta !”

Des dizaines de milliers de travailleurs se sont rassemblés à Lisbonne et dans plusieurs autres villes du pays, avec pour mot d'ordre la lutte pour l'emploi et contre l'appauvrissement du pays, actuellement sous le diktat de la troïka (Union européenne, Banque centrale européenne, FMI). A Lisbonne, les deux principales centrales syndicales portugaises ont défilé séparément. « *Il est temps de dire basta !* », « *Nous voulons un avenir* », « *Sans avenir, il n'y a pas d'espoir* », « *Contre la précarité* », pouvait-on lire sur de nombreuses pancartes de manifestants dans l'un et l'autre des deux cortèges. La Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) et l'Union générale des travailleurs (UGT), qui ont organisé ensemble deux grèves générales, fin 2010 et fin 2011, sont aujourd'hui divisées sur la réforme du Code du travail, acceptée par la direction de l'UGT, mais rejetée par la CGTP. Une réforme qui s'inscrit dans le cadre des mesures mises en œuvre par le gouvernement pour répondre aux exigences des agences financières et qui prévoit notamment l'« *assouplissement* » du marché du travail en matière d'horaires et de licenciements, ainsi que la suppression de jours fériés et de jours de congé. Cette politique criminelle appliquée au Portugal, que le traité TSCG prétend aujourd'hui imposer partout, a déjà amené le taux de chômage à plus de 15 %. Les politiques de rigueur « *conduisent les classes moyennes à la pauvreté, les pauvres à la misère et excluent ceux qui sont déjà dans la misère des statistiques* », a déclaré Armenio Carlos, secrétaire général de la CGTP. « *L'austérité n'est une solution ni pour l'Europe ni pour le Portugal* », a déclaré, de son côté, Joao Proença, leader de l'UGT.

Contre le démantèlement des droits ouvriers

Le "Super-Maastricht" menace le Code du travail

I. PLUS D'UN SIÈCLE DE CONQUÊTES OUVRIÈRES LÉGALISÉES

Espagne, Italie, Grèce... Les gouvernements sont engagés dans un démantèlement systématique des droits ouvriers inscrits dans les Codes du travail. Des millions de travailleurs manifestent en Espagne comme en Italie contre ces programmes dictés par la « troïka ». Il est clair que la simultanéité de ces mesures ne tombe pas du ciel. C'est le prix que veulent faire payer aux peuples de tous les pays d'Europe leurs gouvernements inféodés aux marchés financiers et à l'Union européenne, au nom de la « réduction des déficits ».

Des acquis ayant force de loi

1884 : reconnaissance officielle des syndicats

Les députés votent la loi Waldeck-Rousseau qui s'inscrit dans une dynamique de réglementation du travail de la reconnaissance des intérêts ouvriers. Ainsi, le Parlement républicain instaure une certaine reconnaissance de la lutte de classe donc de liberté syndicale et d'association professionnelle.

1898 : loi sur les accidents du travail

Le Parlement français vote une loi établissant la responsabilité patronale dans les accidents du travail. Parallèlement, un système d'assurances est créé pour les employeurs. Elle entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1899. Le texte est longuement débattu, puisque la première proposition de loi relative aux accidents du travail a été présentée en mai 1882.

1910 : naissance du Code du travail

Un ensemble de lois va modifier le statut de l'ouvrier notamment la limitation du temps de travail qui concerne pour la première fois toute la population. Fonctionnant par paliers, la limitation horaire absolue est de onze heures par jour. C'est le début d'une série de lois qui vont se succéder en dix ans sur les thèmes de la sécurité, du repos hebdomadaire ou encore des retraites. Officiellement, le Code du travail, regroupant l'ensemble des lois sociales, va voir le jour en 1910.

1919 : instauration des conventions collectives

Le 25 mars, une loi instaure un cadre général pour conventions collectives. Dans un premiers temps les effets seront limités, mais l'évolution va se poursuivre. D'autres lois vont suivre, notamment un an plus tard, avec la modification de la loi sur les syndicats.

1919 : la journée de travail passe à huit heures

Un mois à peine après avoir voté la loi sur les conventions collectives, les députés instaurent la journée de huit heures. Associée au jour de repos obligatoire depuis 1906, le travail hebdomadaire est désormais fixé à quarante-huit heures. Des exceptions restent toutefois possibles.

1936 : congés payés et semaine de quarante heures

Dans la nuit du 7 au 8 juin, à l'Hôtel Matignon à Paris, sont signés les accords entre le nouveau président du Conseil, Léon Blum, la Confédération générale du patronat français (CGPF) et la Confédération générale du travail (CGT). Consécutifs à la grève générale, ces accords prévoient la généralisation des conventions collectives, la création des délégués du personnel et une augmentation de 12 % des salaires. Mais on retiendra surtout l'instauration de la semaine de quarante heures et des quinze jours de congés payés.

1946 : les droits sociaux inscrits dans la Constitution de la IV^e République

Désormais, par leur inscription dans le préambule, certains droits et libertés deviennent constitutionnels. Le texte affirme ainsi que « tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix », instaure le droit de grève et l'interdiction de la discrimination au travail.

1950 : création du Smig et loi sur la libre négociation des salaires et conventions

Le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) entre en vigueur. Il impose le principe d'une rémunération minimale en dessous de laquelle aucun salarié ne peut être payé. Déterminé en fonction du budget type d'un ménage, le Smig permet de garantir un pouvoir d'achat minimum aux ménages les plus modestes. A partir de 1952, le Smig sera indexé sur les prix. Le 21 janvier 1970, il sera remplacé par le Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance). La loi de 1950 permet aussi de restaurer les conventions collectives supprimées lors du régime de Vichy.



Mineurs et sidérurgistes.

Juin 1936 : des acquis issus des plus fortes périodes de lutte de la classe ouvrière.

Les ouvriers en grève occupent leur usine pendant la grève générale de 1936.



Ouvriers des ateliers Douzille, à Albert.



Par Dominique Derry

En France, on n'entend plus parler que de la prétendue « nécessaire modernisation » du marché du travail, opposant les travailleurs qui seraient protégés par un contrat à durée indéterminée (CDI) à ceux qui sont victimes du chômage et de la précarité.

Le Code du travail français, déjà très attaqué depuis 1982 et le plan Mitterrand-Delors, présente des caractéristiques bien spécifiques liées à l'histoire de la lutte des classes dans notre pays.

La chronologie ci-contre permet d'établir deux choses qui sautent aux yeux.

D'abord que les acquis ouvriers inscrits dans le Code du travail sont tous liés à des périodes exceptionnelles de combat et d'essor de la classe ouvrière, en particulier l'acte fondateur de la loi de 1884 sur la reconnaissance des droits syndicaux qui en finit avec la loi Le Chapelier de 1791. Celle-ci avait démembré les vieilles corporations issues du féodalisme, mais avait aussi interdit toute organisation indépendante des salariés. C'est d'ailleurs cette loi historique de 1884 que la loi liberticide de 2008 (dite sur la représentativité des syndicats) a remis en cause.

Deuxième constatation, ces acquis ouvriers ont tous été votés dans des assemblées parlementaires sous forme de lois et rassemblés en 1910 dans un recueil unique appelé Code du travail. Il s'agit donc d'un socle (qui sera encore renforcé pendant toute la première période du XX^e siècle) de nouvelles conquêtes ouvrières auquel la légalisation et la codification donnent force de loi.

C'est loin d'être le cas dans tous les pays et cela a trait au caractère du puissant mouvement révolutionnaire de 1789-1793 qui a instauré la République une et indivisible, donc avec des règles identiques sur tout le territoire de la nation et fondées sur l'égalité des droits et la destruction de l'ordre féodal des provinces (régions). Ainsi, cette organisation établissant la primauté de la loi a permis l'édifice des conventions collectives de branches adossées au Code du travail, puis les accords d'entreprises, bien plus tard, en respectant ce qu'on appelle le « principe de faveur » garantissant le progrès social par l'obligation pour tout accord de rang inférieur d'améliorer les dispositions de la loi ou de la convention de branche sous peine de nullité.

C'est en 1982 que le tournant de la rigueur de Mitterrand-Delors (sur lequel nous sommes revenus récemment dans notre rubrique) a commencé à inverser le cours des choses. Déjà pris au nom du « Système monétaire européen », il suspendait la libre négociation des salaires et s'accompagnait des lois Auroux permettant des dérogations aux normes légales en matière de durée du travail et de paiement des heures supplémentaires sous couvert « d'aménagement du temps de travail ». Déjà, le lieu privilégié de cette « négociation » n'était plus celui de la loi nationale mais celui de l'entreprise dans le cadre de son prétendu bien commun. C'est ce que nous établirons la semaine prochaine dans la deuxième partie de cet article.

Dans la République une et indivisible, donc avec des règles identiques sur tout le territoire de la nation.

Communiqué

Le dernier numéro des Cahiers du mouvement ouvrier

La rédaction des Cahiers du mouvement ouvrier nous demande d'informer nos lecteurs du sommaire du numéro 53 qui vient de paraître et dont nous relevons donc les principaux titres.

- Nicole Perron : les délires antijacobins de la sénatrice Esther Benbassa.
- Jacques Macé : les Lafargue.
- Frank La Brasca : la guerre de Libye de 1911 et le mouvement ouvrier italien.
- Liliane Fraysse : à propos de l'histoire du PCF de François Ferrette.
- Jean-Jacques Marie : Trotsky et l'idiot de service...
- Jean-Jacques Marie : les décistes et l'Opposition de gauche (1918-1932).
- Document de l'Opposition unifiée : la déclaration des 84 (URSS 1927).
- Victor Serge : la tragédie des écrivains soviétiques.
- Marcel Picquier : le testament de Walter Benjamin.
- Charles Teulin : à propos de Babi Yar.
- Présentation des numéros spéciaux sur la guerre civile en Espagne (1931-1939).
- Note de lecture : Mathieu Léonard, *L'émancipation des travailleurs, une histoire de la Première Internationale*.